

# L'OR DANS L'ANTIQUITÉ

## DE LA MINE À L'OBJET

*Sous la direction de Béatrice Cauuet*

**AQUITANIA**  
*Supplément 9*

CET OUVRAGE A ÉTÉ PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS FINANCIER  
du Ministère de la Culture et de la Communication,  
Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie  
de la Région Limousin,  
de la Région Midi-Pyrénées,  
de la COGEMA,  
de la Communauté Européenne PDZR,  
de l'Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire (UMR 5608)

#### COUVERTURE

PHOTO DU HAUT : *Détail de la maquette de la mine d'or des Fouilloux  
(Jumilhac, Dordogne, France), exploitée à la Tène finale.*

*Conception B. Cauuet, réalisation P. Maillard de MAD Entreprise (cliché : Studio 77).*

PHOTO DU BAS : *Extrémité d'un collier d'or datant du Bronze final, Gleninsheen, Co. Clare, Irlande  
(cliché National Museum of Ireland).*

#### DOS DE COUVERTURE

PHOTO DU HAUT : *Bouloun-Djounga (Niger) : mine d'or ouverte dans la latérite (cliché G. Jobkes).*

PHOTO DU BAS : *Femme Fulbe (Mali) parée de boucles d'oreilles massives à lobes effilés (cliché B. Armbruster).*

La publication de cet ouvrage  
a été préparée par Béatrice Cauuet,

*assistée de*

Claude Domergue,  
Martine Fabioux,  
Jean-Michel Lassure,  
Maurice Montabrut et  
Jean-Marie Pailler

qui ont assuré les relectures, des traductions pour certains  
et parfois quelques remaniements des textes,

*ainsi que de*

Patrice Arcelin  
pour les cartes informatisées.

MAQUETTE

*Teddy Bélier (Toulouse)*

IMPRESSION

*Achever d'imprimer en octobre 1999*

*Imprimerie Lienhart à Aubenas d'Arèche*

*Dépôt légal octobre 1999 - N° d'imprimeur : 1716*

*Printed in France*

ISBN : 2-910763-03-X

*A Richard Boudet,*

# Sommaire

---

page 9 Robert SAVY, *Président du Conseil Régional du Limousin*,  
Préface

page 10 Martine FABIoux,  
Avant - propos

page 11 Béatrice CAUuET,  
Introduction

---

## *Aux origines de l'or : géologie - aires - techniques*

page 17 Marie-Christine BOIRON et Michel CATHELInEAU,  
**Les gisements aurifères, théories anciennes et nouvelles, or visible et invisible : exemples des gisements d'Europe de l'Ouest**

page 31 Béatrice CAUuET,  
*avec des annexes de Béatrice SZEPERTYSKI et Marie-Françoise DIOT*,  
**L'exploitation de l'or en Gaule à l'Age du Fer**

page 87 Filippo GAMBARI,  
**Premières données sur les *aurifodinae* (mines d'or) protohistoriques du Piémont (Italie)**

page 93 Claude DOMERGUE et Gérard HERAIL,  
**Conditions de gisement et exploitation antique à Las Médulas (León, Espagne)**

page 117 Volker WOLLMANN,  
**Contribution à la connaissance de la topographie archéologique d'*Alburnus Maior* (Roşia Montană) et à l'histoire des techniques d'exploitation romaine en Dacie**

page 131 Georges CASTEL et Georges POUIT,  
**Les exploitations pharaoniques, romaines et arabes de cuivre, fer et or. L'exemple du ouadi Dara (désert oriental d'Egypte)**

## *Ethno-archéologie comparative*

page 147 Georg JOBKES,  
**La production artisanale de l'or au Niger dans son contexte socio-économique**

page 163 Barbara ARMBRUSTER,  
**Production traditionnelle de l'or au Mali**

---

## *Traitement des minerais, techniques métallurgiques*

page 185 Béatrice CAUJET et Francis TOLLON,  
**Problèmes posés par le traitement des minerais et la récupération de l'or dans les mines gauloises du Limousin**

page 199 Jiri WALDHAUSER,  
**Des objets celtes en or très pur à l'affinage de l'or en Bohême en relation avec la technique minière dite "soft-mining"**

page 205 Bernard GRATUZE et Jean-Noël BARRANDON,  
**Apports des analyses dans l'étude de creusets liés à la métallurgie de l'or : étude d'un creuset et de quatre fragments de creusets provenant du site de Cros Gallet (Le Chalard, Haute-Vienne)**

page 213 Jean-Noël BARRANDON,  
**Du minerai aux monnaies gauloises en or de l'ouest : purification et altération**

page 217 Rupert GEBHARD, Gerhard LEHRBERGER, Giulio MORTEANI, Ch. RAUB,  
Ute STEFFGEN, Ute WAGNER,  
**Production techniques of Celtic Gold Coins in Central Europe**

---

## *Fabrication et diffusion de la joaillerie*

page 237 Barbara ARMBRUSTER,  
**Techniques d'orfèvrerie préhistorique des tôles d'or en Europe atlantique des origines à l'introduction du fer**

page 251 Peter NORTHOVER,  
**Bronze Age gold in Britain**

page 267 Mary CAHILL,  
**Later Bronze Age Goldwork from Ireland - Form and Function**

page 277 Gilbert KAENEL,  
**L'or à l'Age du Fer sur le Plateau suisse : parure-insigne**

page 291 Giovanna BERGONZI et Paola PIANA AGOSTINETTI,  
**L'or dans la Protohistoire italienne**

page 307 Alicia PEREA,  
**L'archéologie de l'or en Espagne : tendances et perspectives**

page 315 Hélène GUIRAUD,  
**Bijoux d'or de l'époque romaine en France**

---

*Or, économie et symbolique dans les sociétés celtiques*

page 331 Christian GOUDINEAU,  
**Les Celtes, les Gaulois et l'or d'après les auteurs anciens**

page 337 José GOMEZ DE SOTO,  
**Habitats et nécropoles des âges des métaux en Centre-Ouest et en Aquitaine : la question de l'or absent**

Jean-Michel BEAUSOLEIL,  
**Mobilier funéraire et identification du pouvoir territorial à l'Age du Fer sur la bordure occidentale du Massif Central**

page 357 Serge LEWUILLON,  
**En attendant la monnaie. Torques d'or en Gaule**

---

*Production et circulation des monnayages d'or*

page 401 Kamen DIMITROV,  
**Monnaies et objets d'or sur le territoire d'un Etat en Thrace du Nord-Est pendant la période haute-hellénistique**

**page 409** Gérard AUBIN,  
**Le monnayage de l'or en Armorique : territoires, peuples, problèmes d'attribution**

**page 417** Richard BOUDET, Katherine GRUEL, Vincent GUICHARD, Fernand MALACHER,  
**L'or monnayé en Gaule à l'Age du Fer. Essai de cartographie quantitative**

---

*Or, économie et symbolique dans le monde antique*

**page 429** Raymond DESCAT,  
**Approche d'une histoire économique de l'or dans le monde grec aux époques archaïque et classique**

**page 441** Michel CHRISTOL,  
**L'or de Rome en Gaule. Réflexions sur les origines du phénomène**

**page 449** Jean-Marie PAILLER,  
**De l'or pour le Capitole (Tacite, Histoires, IV, 53-54)**

**page 457** Claire FEUVRIER-PREVOTAT,  
**L'or à la fin de la République Romaine. Représentations, valeur symbolique, valeur**

---

**page 470** Claude DOMERGUE,  
Conclusion

**page 474** Glossaire

**page 482** Index

Serge LEWILLON

Université d'Artois,  
Arras, France

*Ils virent ensuite trois rangées dans la muraille [...] La première rangée consistait en broches d'or et d'argent [...] La seconde rangée était formée de colliers d'or et d'argent, [grands] chacun comme les cercles d'un tonneau. Dans la troisième rangée, on voyait de grands glaives aux poignées d'or et d'argent. Les chambres étaient remplies de couvertures blanches et de vêtements brillants. Du bœuf rôti et du porc salé [se trouvait] sur le sol, ainsi que de grands pots d'une bière délicieuse et enivrante.*

*Le voyage de Máel Dúin*<sup>1</sup>

*... quid enim scrutatus est ?*

TACITE

## En attendant la monnaie. Torques d'or en Gaule

1. D'Arbois de Jubainville, 1883-1895 (1892), p.469-470. Oskamp, 1970. Que Claude Sterckx trouve ici l'expression de ma gratitude pour ses commentaires toujours éclairés sur les littératures celtiques...

## Résumé

L'examen de l'or ouvré durant les Ages du Fer met en évidence une transformation radicale du sens des objets précieux entre la période princière et La Tène finale. A la rareté relative de ce métal, travaillé en feuilles ornementales dans les tombes hallstattiennes, s'oppose la surdétermination des torques dans la dernière période ; ils y acquièrent une dimension qu'ils ne partagent plus avec les autres objets de l'orfèvrerie traditionnelle. Par ailleurs, l'étude de la tradition historiographique démontre qu'ils jouent, par leur présence aux armées et dans les sanctuaires à partir du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., un rôle économique remarquable. Cette évolution est liée à l'avènement des catégories économiques chez les Celtes, ainsi qu'aux progrès rapides de leur histoire monétaire, suscités par l'argent du mercenariat. Contrairement à ce que soutient une lecture réductrice de la vulgate sociologique, ce processus n'est pas à replacer dans le cadre d'une économie des biens de prestige, mais dans celui d'une élaboration conceptuelle de la valeur : l'ethnographie antique témoigne de la difficile expression du prix des choses, à la rencontre de l'économie traditionnelle et de celle des conquérants. Loin d'évoquer l'archaïsme du don, les attitudes celtiques révèlent l'impérieuse nécessité de la monnaie.

Mais la société gauloise manque d'un numéraire efficace. La solution consiste dès lors à s'aligner sur les systèmes commerciaux étrangers pour le marché extérieur, quitte à rechercher, pour l'usage indigène, d'autres procédés de réalisation monétaire. Ce rôle est partiellement tenu par les torques, instruments de thésaurisation de plus en plus associés aux monnaies. Rapidement, le "besoin social" va accentuer ce nouveau sens monétaire en Gaule. A tel point qu'il n'y a plus ni or éclatant, ni torques symboliques, mais un métal profane frappé d'un emblème marchand. Ce nouveau codage explique sans doute la vigueur et la persistance des monnaies au torque en Gaule septentrionale et en Germanie, là où les populations ont longtemps préféré la valeur d'usage à la valeur d'échange.

## Abstract

The survey of wrought gold during the Iron Ages reveals a radical transformation of the meaning of precious artifacts between the later Hallstatt and the later La Tène period. Contrasting with the relative scarcity of that metal, beaten into ornamental leaves as found in the Hallstattian graves, there is the overwhelming prevalence of torcs in the latter period : the torcs assume a dimension which they no longer share with the other products of traditional goldwork. Moreover, the study of the historiographic tradition shows that they play a remarkable economic function through their presence in the armies and the shrines from 4<sup>th</sup> c. BC onwards.

The evolution is linked to the emergency of cash and other monetary kinds of transactions, chiefly on account of the return home of many Gaulish mercenaries. This process should not be understood as one of the signs of a gift economy but must be replaced within the frame of a gradual conception of a value theory at the meeting point of archaic and classical economies. Meanwhile, before the 2<sup>nd</sup> c. BC, the practices of Gaulish society are far from real cash possibilities. Accordingly there was no other choice for Gauls than to adopt different monetary systems in their foreign exchanges so long as indigenous practices were still prevailing in home affairs.

Hence the hoarding together of gold torcs and coins often for the same purpose "social need" was soon to speed up a new monetary awareness in Gaul. In the long run there were to be no shining gold nor symbolic torcs but only bullions with a mark. So a new commercial emblem was propagated by coinages through the districts of Northern Gaul and Germany where commodities long held sway over monetary values.

Les torques, même en or, ne sont pas une exclusivité celtique. Perses, Scythes, Sarmates, Thraces, Grecs même, en ont eu. Mais l'iconographie et l'historiographie romaines ont réservé aux bijoux gaulois et galates un traitement qui leur confère un statut extraordinaire, dont nous devinons à peine les contours symboliques, les modes sociales, voire les particularités ethniques. Sur l'existence d'un sens plus profond, les Celtes nous ont alertés en gravant de hiératiques personnages qui brandissent énigmatiquement des torques, comme on en voit sur le chaudron de Gundestrup ou sur certaines monnaies ; parfois, ils se sont contentés de citer sobrement l'objet, avec son image pour seul décor. Puisque ce bijou, dans les tombes comme dans les trésors, dans sa matière comme dans ses figures, est étroitement associé à l'or ouvragé aussi bien qu'à l'or monétaire, on est en droit de s'interroger sur la place spéciale qu'il a occupée au sein du processus économique gaulois (sans renier les interprétations religieuses esquissées ici ou là).

Ce n'est pas une histoire de l'or ; à peine une esquisse, un moment de son passage de la fonction symbolique prééminente à la fonction économique dominante. Le métal jaune, souvent situé à la lisière de ces deux domaines, mérite amplement une analyse comparatiste. Entreprise délicate, car le symbolisme peut se révéler vulgaire, et l'ethnologie triviale. Malgré ces écueils, il y a sûrement la place pour une démarche scientifique, fondée à la fois sur la documentation archéologique et sur les enseignements de l'anthropologie sociale. Les conclusions de ce colloque ont souligné que cette démonstration était ardue, mais d'autant plus nécessaire.

Mais les remarques préjudicielles sont nombreuses ; à les laisser dans l'ombre, on passerait pour mal informé ; à les recenser, on referait l'histoire du monde autour de l'or. Aussi, plaidons l'indulgence, car les propositions qui suivent ne sont là que sous bénéfice d'inventaire, toujours sujettes à révision. Ainsi, d'où vient l'or durant le Premier Age du Fer ? Nul ne contestera que la question de ses sources n'est pas réglée, à quelques exceptions régionales près<sup>2</sup>. Certes, on peut toujours supposer que l'or est d'origine alluviale, quand on n'a rien d'autre à se mettre sous la truelle, mais ces supputations dissimulent mal l'absence d'évidences archéologiques et d'informations quantifiables<sup>3</sup>. Prenons ensuite les cartes de répartition : elles recensent essentiellement des *trouvailles d'objets*

d'or ; comme il s'agit quasi exclusivement, au Premier Age du Fer, d'objets d'origine funéraire, exceptionnels et atypiques par destination, d'une vie trop longue ou trop brève pour se prêter à des sériations, les cartes y perdent beaucoup de leur intérêt. Le même défaut frappe les trouvailles du Deuxième Age du Fer, à la fois relativement plus rares<sup>4</sup> (sans tenir compte de l'or monétaire) et encore plus mal documentées : mais la force du symbole est telle que le sujet, réputé se suffire à lui-même, n'a guère suscité d'inventaires. Les synthèses, recourant de préférence aux analyses stylistiques, suggèrent des rapprochements esthétiquement séduisants, mais scientifiquement aléatoires, et ne manifestent que peu d'égards pour les notations systématiques d'origine, de poids ou de composition. Finalement, elles laissent pendante la question des origines de l'or et même de la fonction de certains objets. On imagine volontiers que les habitats princiers de la fin de la période hallstattienne ont recelé d'assez importantes quantités d'or ; mais, en admettant que cela fût avéré, d'où celui-ci serait-il venu ? D'exploitations minières, comme cela est désormais bien connu pour certaines régions de la Gaule à La Tène, de l'orpaillage<sup>5</sup> ou de la réutilisation de stocks composés d'objets anciens ailleurs ? Dans les deux derniers cas, l'archéologie est condamnée globalement à l'argument *a silentio*. Les protocoles d'analyse, à propos desquels il n'existe pas d'accord complet, relèvent certaines coïncidences dans la composition physique des objets, mais n'affirment actuellement rien quant aux origines. C'est dans ce contexte inconfortable qu'on propose un recours à une démarche anthropologique, délibérément située dans le prolongement de recherches antérieures sur la réciprocité dans l'économie gauloise.

## Périodisation

Les premières données réunies ici prennent place bien après l'Age du Bronze, entre la fin du Premier Age du Fer et celle du Second. Il ne serait pas raisonnable de prétendre à une trop grande précision chronologique dans le classement des objets. Nombre de découvertes sont hors

2. Cf. B. Cauuet *supra* et note 28 ; Waldhauser, 1993, p.39-41. Pour un état de la question, d'un point de vue géologique : Morteau, Northover, 1995.

3. Domergue, 1983.

4. Moins de la moitié des trouvailles du Premier Age du Fer en nombre d'objets.

5. Ce qui présente l'inconvénient archéologique de ne laisser que des traces aussi rares qu'évanescentes (les mécanismes de bois destinés au lavage et... la réputation aurifère moderne des rivières) : Waldhauser, 1993.

contexte ; pour beaucoup d'autres, l'origine en demeure incertaine, même s'ils proviennent d'un environnement connu : imprécision des notations archéologiques dans les publications, ignorance de l'âge réel des objets rituels ou chargés de valeur symbolique, quelle qu'elle soit, et enfin dispersion de ces objets dans l'échantillonnage... Cette dernière caractéristique interdit notamment d'intégrer les objets d'or dans les procédures de classement automatique, car leur présence n'y serait pas significative. En d'autres termes, malgré les apparences, l'or est trop rare dans les tombes pour être agencé selon les systèmes chronologiques de grande envergure ; d'un autre côté, si l'on adopte les périodisations les plus fines, on obtient des classes d'objets trop pauvres pour être interprétables. Aussi n'a-t-on retenu que trois grandes périodes qui chevauchent certaines divisions traditionnelles, mais correspondent davantage à la logique des objets, à leur style, à leur composition, à leur sens ou à leur fonction - dans la mesure où tout cela peut nous être connu, bien entendu.

La première période correspond au Premier Age du Fer, surtout dans sa phase finale, époque la plus achevée des phénomènes princiers (Hallstatt D2 et D3) ; les périodes plus anciennes constituent un creux réel dans les découvertes d'objets d'or<sup>6</sup>. La seconde comprend la période de transition entre cette forme de société et les premières sociétés laténiennes (de Hallstatt D3 jusqu'à La Tène B<sup>7</sup>). La troisième période couvre La Tène moyenne et surtout finale, caractérisée à la fois par l'abondance des trouvailles, par la modification importante de la qualité de l'or, par son apparition dans les sources historiographiques, mais aussi par la rareté des découvertes en contexte archéologique et, enfin, par la modification des formes que peut adopter l'or (l'évolution des bijoux et l'apparition du phénomène monétaire en sont les traits les plus saillants).

### *Première période*

Ce que l'on sait des lieux de production de l'or et des méthodes pour le recueillir durant le Premier Age du Fer tient essentiellement à des analogies et des démarches inductives. Pour vraisemblables qu'elles soient, ces théories ne permettent pas d'établir un lien indiscutable entre les pratiques sociales des "princes" hallstattiens et le rôle que l'or a pu y jouer. De deux choses l'une : ou bien l'or provient de sites spécialisés, où sa production pouvait atteindre une grande inten-

sité, mais ces lieux restent à découvrir ; ou bien il est issu de sources variées, et en particulier de l'orpaillage. Pourtant, malgré quelques prolongements tardifs aux époques historiques, aucune région du *Hallstattkreis* n'a laissé une renommée aurifère comparable à celle du sud-ouest de la France. Il en va ainsi pour des contrées hautement réputées pour leur or, comme le plateau helvétique, à propos duquel nous pouvons présumer que la disparition des ressources alluviales tient à la modification naturelle et, plus encore, anthropique du régime hydrographique<sup>8</sup>. Cela n'en laisse pas moins planer le doute sur l'origine de l'or des Helvètes<sup>9</sup>.

La principale difficulté est ailleurs. La problématique actuelle des principautés celtiques met en évidence une société qui n'aurait pas occupé ses terroirs de manière extensive, mais qui aurait fondé son accès aux ressources sur le contrôle des échanges à plus ou moins grande distance<sup>10</sup>. La concentration des ors archéologiques<sup>11</sup> est remarquable et détermine une zone qui correspond, dans ses grands traits, au sud-ouest du territoire des résidences princières hallstattiennes (fig. 1)<sup>12</sup>. Par conséquent, en l'absence de sites repérables, il faut croire que l'or des sites hallstattiens devait y être parvenu par voie d'échange. Le recensement de ces trouvailles a cependant de quoi nous rendre sceptiques, car, quoi qu'on en pense, l'or hallstattien est plutôt rare. Ceci peut être choquant, tant les ors des tombes princières frappent l'imagination. Mais n'oublions pas que ce sont là des découvertes en définitive peu nombreuses, et surtout de peu de poids (au sens propre), même dans les tombes les plus dorées, comme Hochdorf. Malgré les difficultés d'une estimation précise, et tout en tenant compte du fait qu'une quantité majeure de l'or antique a certainement fini au creuset<sup>13</sup>, on peut avancer, par extrapolation, que le poids total (relatif) des trouvailles de l'époque hallstattienne ne dépasse pas les deux ou trois dizaines de kilo-

6. Eluère, 1989.

7. Il est sans doute arbitraire de rattacher La Tène B à ce groupe ; mais, outre que le relier au groupe suivant n'eût pas été davantage significatif, la pauvreté des trouvailles avérées de cette époque ne porte pas à conséquence. Sur ces questions de chronologie et de territoire, on suit ici les principes généraux de Parzinger, 1988.

8. Furger, Müller, 1991, p.16 et 35-39.

9. Cf. G. Kaenel *supra*.

10. Brun, 1988 et 1991.

11. Cf. *infra*, annexe I.

12. La forme de ce territoire correspond à celle qui est adoptée dans Olivier, 1993, fig.1 à 3. Comparer les cartes ci-jointes avec celles de Pare, 1987, p.189-249 ; de Duval, 1988, p.304 ; Duval *et al.*, 1988, p.14-15.

13. Cela étant vrai de toutes les époques, ce facteur de disparition s'en trouve neutralisé : on raisonne donc en termes de "quantités relatives".

grammes <sup>14</sup>. Cela s'explique - ou plutôt se justifie - par l'emploi de l'or en feuille battue, procédé qui permet d'orner des surfaces considérables pour des poids tout à fait négligeables. Par ailleurs, on est frappé de la très grande régularité des titres (assez bas) de ces objets, qui permet de se prononcer en faveur de l'existence de techniques homogènes. Or, l'étude technologique des objets permet de conclure à la prééminence des facteurs artisanaux indigènes dans leurs techniques d'assemblage et de décoration, même si des traits d'inspiration étrangère (non exclusivement méditerranéenne) sont manifestes <sup>15</sup>.

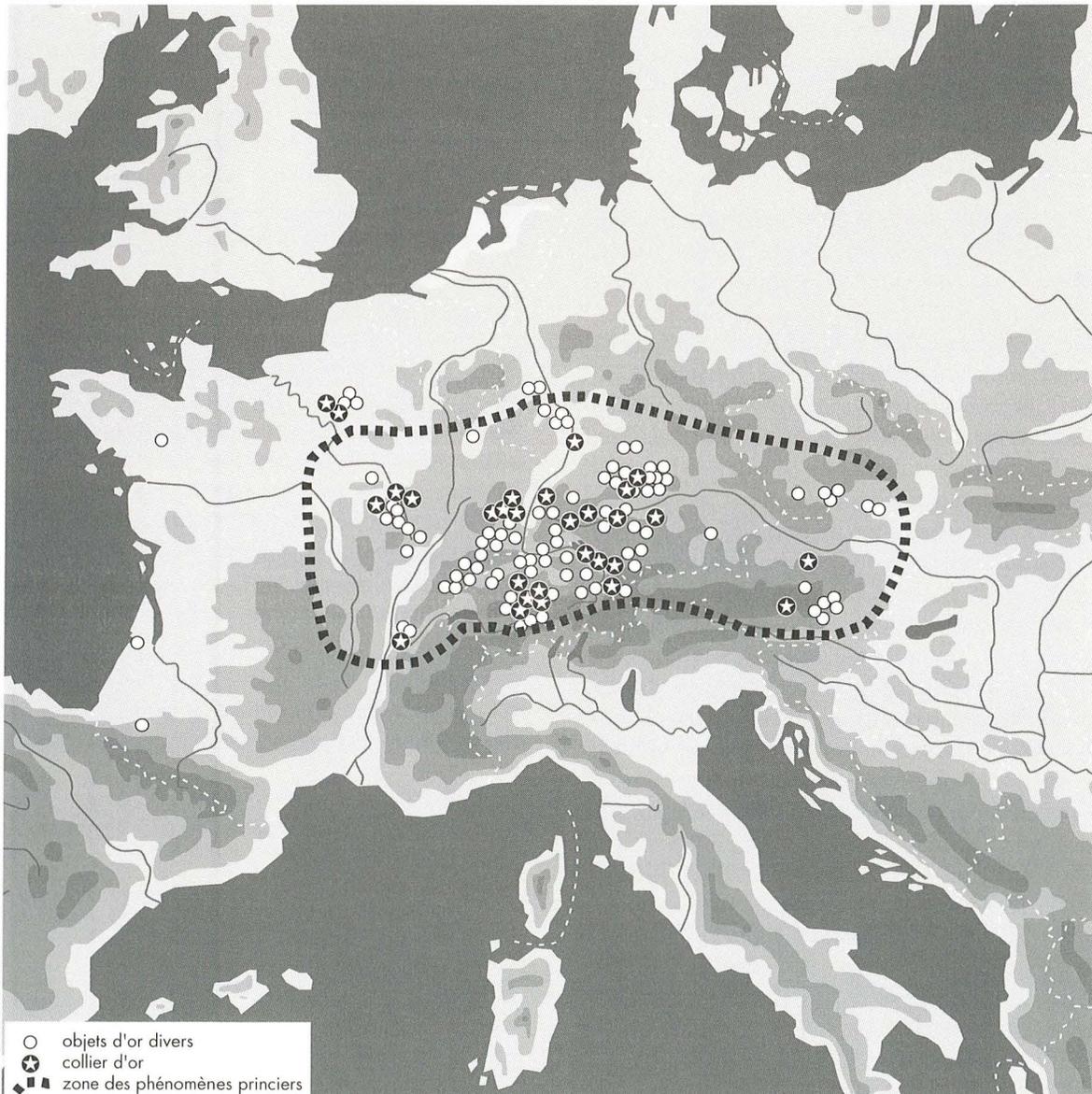
La comparaison entre la localisation des sources supposées de l'or <sup>16</sup> et la cartographie des trouvailles

hallstattiennes met en évidence la non coïncidence entre celles-ci et celles-là. L'or hallstattien apparaît plutôt concentré, sans que l'on puisse déterminer la part du hasard archéologique et celle de l'économie

14. A titre d'exemples, un bracelet de Bad-Cannstatt, Stuttgart (Bade-Wurtemberg) Tombe 1 (Allemagne), ne pèse que 12,5 g., un autre de Kappel-am-Rhein (Forêt Noire, B.-W., Allemagne), 14 g., deux autres de Giessübel-Talhau, Hundersingen (Bade-Wurtemberg) Tombe 1 (Allemagne), 19 et 25 g., le torque du "Tremblois", Savoyeux (70), 32 g., un autre de Giessübel-Talhau, Hundersingen (Bade-Wurtemberg) Tombe 1 (Allemagne), 61,8 g., les récipients de Wehringen (Augsbourg), Tumulus 8 (Allemagne) et d'Apremont (70), 38,8 et 54,8 g., des objets plus lourds, hormis le diadème de Vix, atteignant 335 g. pour le récipient de Vix, 228,5 g. pour le torque d'Apremont, 200 pour celui d'Uttendorf (Autriche), Incinération 5, 160 g. pour celui de Kappel-am-Rhein (Forêt Noire, B.-W., Allemagne), ou 142 g. pour le plus grand torque de Mercey-sur-Saône.

15. Eluère, 1988, p.216.

16. Eluère, 1987.



**Fig. 1**  
L'or au Hallstatt récent (zone occidentale des phénomènes "princiers" mis en place à partir de la période antérieure).

antique. Toutefois, sa faiblesse relative sur les sites funéraires (Hochdorf apparaît comme une singularité qui ne fait que souligner le contraste) et sa condensation géographique laissent à penser qu'il ne procède pas d'échanges très suivis<sup>17</sup>. Certes, l'or doit bien être investi d'une charge symbolique importante - sur laquelle on reviendra - et d'une signification sociologique précise, puisqu'on prend la peine d'en faire des objets spécifiques ou d'en parler d'autres, mais ce sens-là n'égale pas celui que revêtent des catégories de biens plus systématiquement représentées, comme les services à vin et les accessoires du banquet, notamment. De ce point de vue, les bronzes méditerranéens, dans leur forme ouvragée, surpassent l'or hallstattien, dont l'emploi demeure pour ainsi dire anecdotique. Cette raréfaction intervenue depuis la fin de l'Age du Bronze<sup>18</sup> demeure pour l'instant inexplicée, mais exclut l'or du cycle de l'échange des biens de prestige - si tant est que cette notion ait encore droit de cité au Premier Age du Fer.

### Seconde période

**L**a seconde période, ressentie comme une transition, s'oppose autant à celle qu'on vient de voir qu'à la troisième période, qui est vraiment significative du point de vue historiographique. Le terme de transition ne vise pas le nombre d'occurrences archéologiques (26,5 % du total des objets retenus ici, contre 38 % pour le mobilier proprement hallstattien), non plus que le poids d'or représenté (deux dizaines de kilogrammes<sup>19</sup>, toujours par extrapolation) ; au contraire, celui-ci est en nette augmentation par objet, ce qui s'explique par la régression sensible de la technique de la feuille d'or, qui ne concerne plus qu'un quart des pièces (pour plus d'un tiers à l'époque hallstattienne). Par ailleurs, celles-ci sont un peu plus diversifiées (les torques, par exemple, sont en légère régression par rapport à la période précédente). Transition également du point de vue du statut de l'or dans les structures funéraires (toujours majoritaires), où il n'est plus vraiment connoté par le qualificatif de princier, mais où il n'est pas encore documenté par des textes qui lui attribuent une essence nouvelle d'ordre symbolique et sociologique. C'est un peu comme s'il y avait une lacune entre les couches "princières" celtiques et les couches "aristocratiques" gauloises, que celles-ci soient représentées par des tombes singulièrement riches ou évoquées par des textes ethnographiques sur les frasques de hobereaux opulents. L'histoire

économique elle-même en témoigne par défaut : s'il existe bien une théorie qui rend compte des comportements hallstattiens (l'échange des biens de prestige, avatar anachronique de la théorie *maussienne*, dont la forme canonique est appliquée à La Tène récente<sup>20</sup>), l'ensemble de l'historiographie celtisante considère que La Tène ancienne et moyenne représente une modification importante, mais indéfinissable, des processus économiques et sociaux ; pour cette période intermédiaire, c'est le vide théorique.

Par contre, sur le plan géographique, la personnalité des objets de cette époque est très affirmée : en accord avec la représentation qu'on se fait de l'évolution des territoires hallstattiens<sup>21</sup>, la zone des objets de la première période paraît avoir éclaté, tandis que l'on retrouve à ses marges les ors rassemblés autour de nouveaux pôles (fig. 2). Deux de ceux-ci peuvent éventuellement prétendre s'inscrire dans un ensemble défini par d'autres critères : les tombes fastueuses<sup>22</sup>. Mais ce n'est pas vrai de tous les groupes d'objets, dont certains ont à coup sûr une autre cohérence géographique, tout aussi affirmée (le plateau helvétique, par exemple, ou l'actuelle République Tchèque).

### Troisième période

**L**a Tène moyenne et finale (de la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la conquête de la Gaule), le traitement de l'or connaît de profonds bouleversements. Non seulement les quantités en circulation ont augmenté considérablement, multipliées au minimum par cinq (dans les échantillons archéologiques, et sans tenir compte des monnaies ; mais dans la réalité, une multiplication par cinquante, voire plus encore<sup>23</sup>, conviendrait certainement mieux), tandis que les formes qu'il revêt sont intégralement renouvelées. Le phénomène le plus spectaculaire est l'apparition de la monnaie, dont le rôle économique présente de grandes variations

17. Concentration et non diffusion des biens : c'est un caractère qui a été reconnu à propos du vin ; Dietler, 1992, p.403.

18. Eluère, 1982.

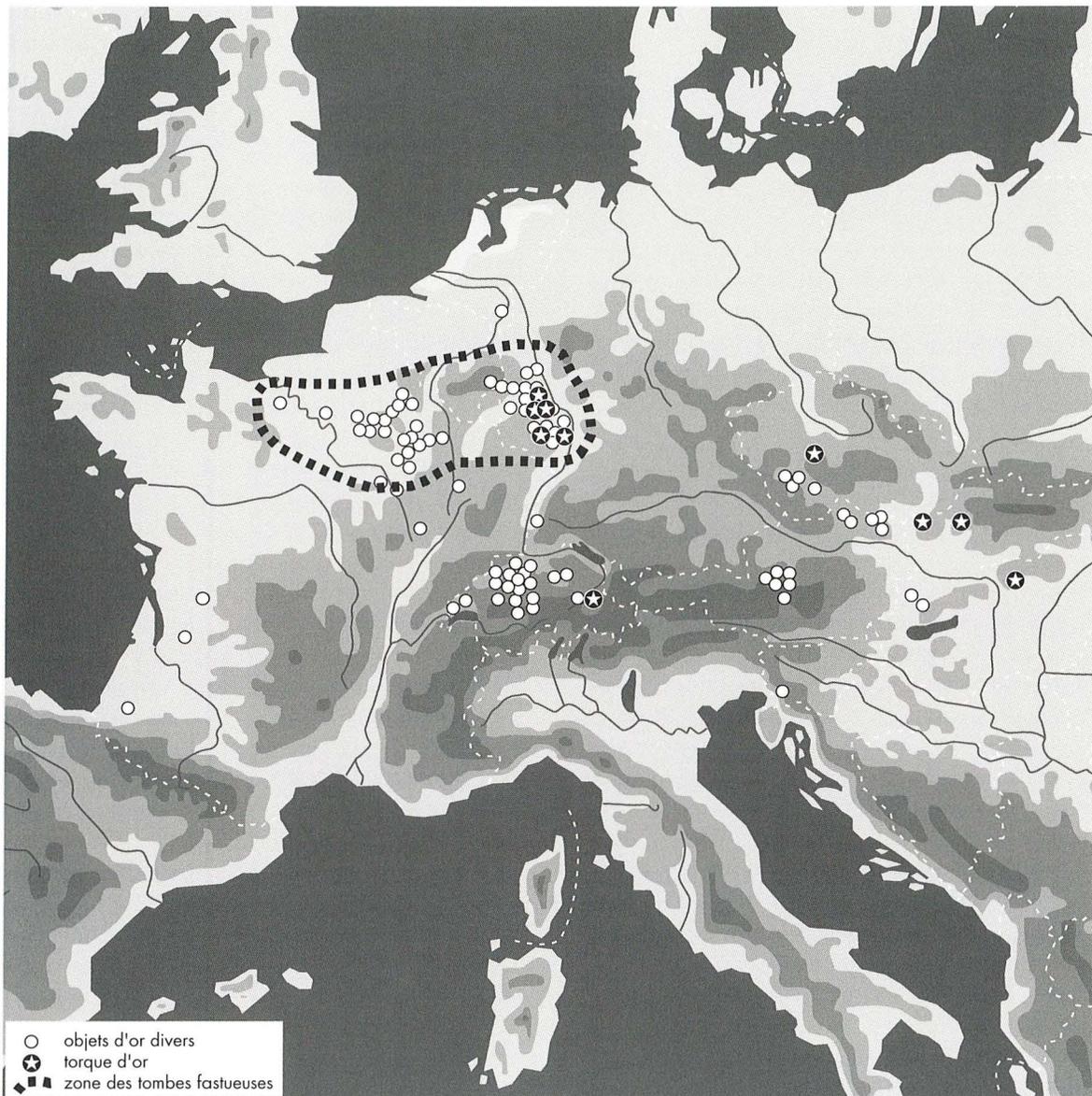
19. L'éventail des poids pour les objets d'importance allant d'une soixantaine de grammes (le bracelet de Molesmes [21 ou 89], par exemple) à plus de 300 grammes (le torque de Bléré [Civray-de-Touraine, 37], par exemple).

20. Sur la critique de cette notion, cf. Lewuillon, 1992.

21. Brun, 1988 et 1991.

22. Autre définition à risques, mais qu'on a pris le parti d'adopter, puisque le dernier colloque de l'A.F.E.A.F. y a vu une forme certaine de cohérence (A.F.E.A.F., 1995).

23. Voir les chiffres importants qui sont avancés pour l'évaluation du poids des monnayages : Roymans, 1990, p.136.



**Fig. 2**  
L'or à La Tène ancienne (zone septentrionale des tombes "fastueuses").

entre le début et la fin de cette période. Ce sont non seulement les catégories d'objets qui évoluent, mais également la qualité de l'or lui-même, qui se présente sous des formes de plus en plus affinées<sup>24</sup>. De manière générale, les analyses des objets d'or et leur comparaison avec l'or alluvial recueilli aujourd'hui laissent à penser que les bijoux ont le plus souvent été fabriqués à partir d'un métal à l'état presque pur ; cela est d'autant plus sensible que l'on avance dans l'Age du Fer. Par contre, au cours de la dernière phase de La Tène, passé le stade de l'imitation plus ou moins fidèle des modèles macédoniens, les ateliers monétaires se mirent à recourir, pour des raisons techniques et économiques, à des alliages plus discutables, responsables d'une baisse significative du titre ; à l'intérieur de ces périodes,

d'autres évolutions sont encore décelables. Si l'on ne tient pas compte des quantités absolues en jeu, la teneur en or des objets de parure n'a pour ainsi dire pas varié de l'Age du Bronze<sup>25</sup> au Premier Age du Fer. Par contre, de celui-ci à La Tène ancienne, les choses ont fortement évolué, comme le montre l'apparition d'objets de parure d'un or bien plus pur que précédemment. Les sources d'approvisionnement ont-elles varié<sup>26</sup>, la technique a-t-elle évolué ou les nécessités économiques ont-elles imposé une nouvelle donne ? Le fait que l'on observe une régression du titre durant La Tène moyenne ne

24. Voute, 1991, p.50, fig.11.

25. Sur la composition des ors de l'Age du Bronze, Eluère, 1982, p.200-204.

26. On peut envisager une certaine raréfaction du métal au VIIIe siècle, sans que pour autant la tradition s'efface (Eluère, 1988, p.199).

plaide pas pour les deux premières hypothèses - sans éclairer pour autant la troisième.

Les raisons de ces variations sont probablement d'ordre interne. Ainsi, l'étude technologique montre que les orfèvres celtiques ont su maintenir un savoir-faire propre, sans éprouver le besoin de copier des façons allogènes ni de procéder à des importations systématiques : " [...] cette non généralisation des influences de la Méditerranée montre bien qu'un choix raisonné a guidé les importations et que les productions d'orfèvrerie relèvent d'un système de consommation à part, lié à la matière première. Cette attitude de neutralité de l'orfèvrerie celtique n'a pas empêché l'établissement possible de contacts des deux côtés des Alpes dans ce domaine" <sup>27</sup>. Il n'y a aucune raison pour que ce système à part ne se soit pas maintenu au Deuxième Age du Fer, à une époque où, justement, les rapports avec le monde méditerranéen passent pour s'être passablement modifiés, sinon distendus. D'autre part, les sources de l'or gaulois sont beaucoup mieux connues pour cette époque, même si quelques connotations fabuleuses viennent encore en troubler le portrait. Quoi qu'il en soit, l'existence de gisements aurifères entre Cévennes et Pyrénées est avérée : la réputation aurifère du Tarn a été fameuse jusqu'à l'aube de l'époque contemporaine, tout comme celle des rivières des piémonts pyrénéens (tout particulièrement en Ariège). Plus au nord, le Limousin se place désormais comme une des régions minières les mieux attestées archéologiquement de la Gaule <sup>28</sup>. D'une manière générale, et contrairement à la première période, la carte de répartition des trouvailles d'or (fig. 3) ne fait pas apparaître de contradictions majeures avec cette situation, mais elle semble tout de même fort clairsemée par rapport à tant de ressources. Il conviendrait donc de la compléter par une carte des monnayages d'or, qui, à coup sûr, contribueraient à mieux occuper l'espace. Mais cette fois, quelques points forts se distinguent, qui ne correspondent plus aux centres des ressources aurifères. Pour le reste, les concentrations visibles aux époques antérieures ont volé en éclats : la continuité historique n'est plus de mise, si l'on excepte la persistance d'un foyer important chez les Helvètes ; rien ne prouve cependant que cette coïncidence ne soit pas le fruit d'une situation inédite, d'ordre social ou économique.

C'est donc en cela qu'il n'y a pas non plus, au Deuxième Age du Fer, d'adéquation entre les

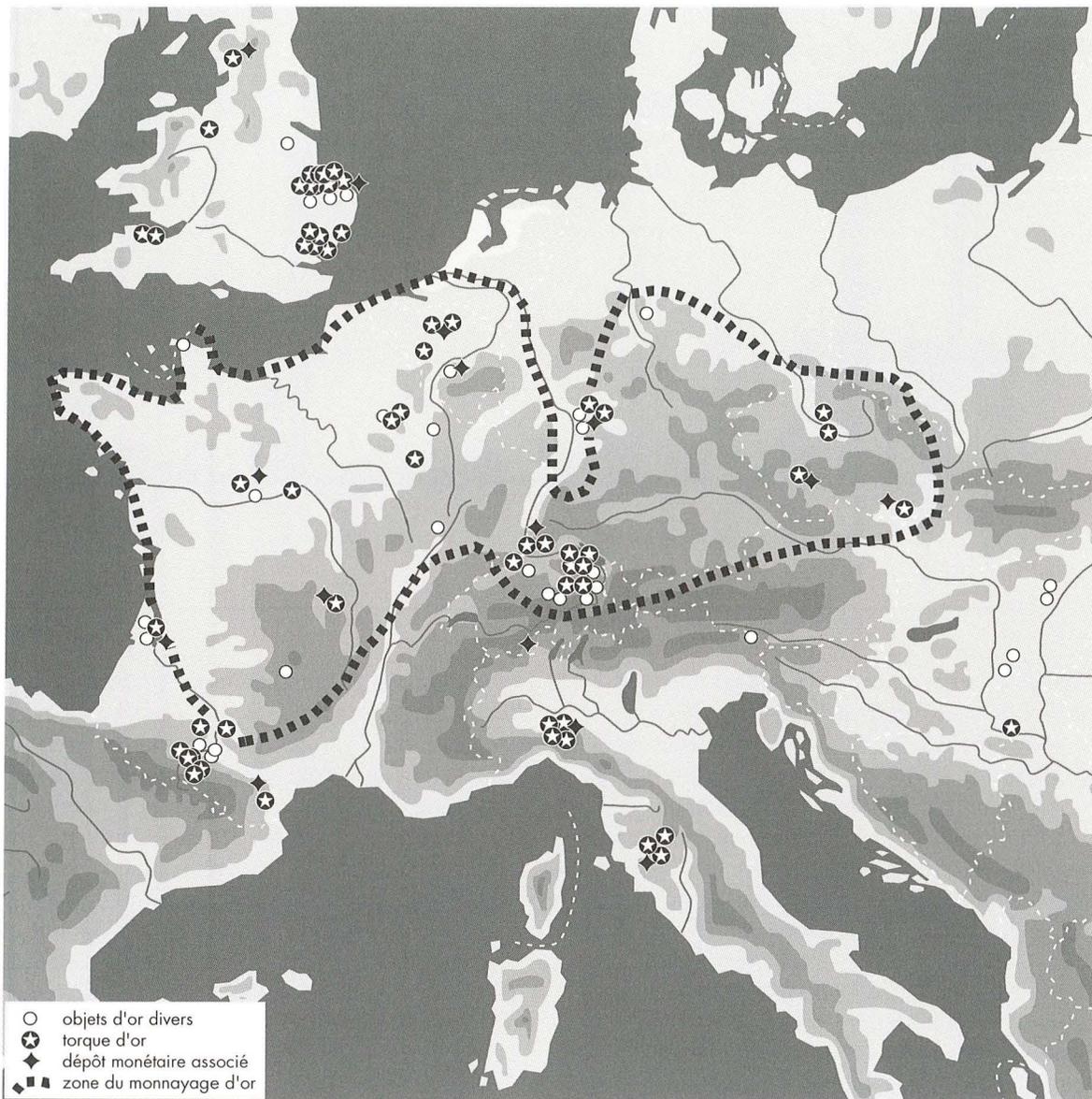
sources de l'or et son usage généralisé. En outre, l'examen des catégories d'objets en or se révèle pleine d'enseignements.

Les différences d'usage de l'or sautent aux yeux (sauf pour le phénomène monétaire, qui n'est pas représenté ici, mais qui, par définition, est absent des deux premières périodes). Elles sont analysées en quantités relatives (fig. 4), puis en termes de co-occurrences (fig. 5 à 7). Ce qui caractérise la première période, c'est l'utilisation de l'or sous forme de feuilles battues, soit pour décorer d'autres matières, pour les rehausser, soit pour modeler sur une âme quelconque un objet particulier (un collier - dit torque ici, par commodité - ou un bracelet, par exemple). Par ailleurs, les bracelets sont au moins aussi nombreux que les torques, mais ces deux catégories demeurent inférieures en nombre aux petits bijoux (bagues et boucles d'oreilles, en particulier). La situation évolue peu durant la seconde période, si ce n'est que les feuilles se raréfient - sans disparaître pour autant - de même que les petits bijoux ; mais une nouvelle catégorie semble se développer aux dépens des précédentes : les parures (de coiffe). Les associations de ces objets entre eux sont également instructives ; elles doivent être cependant quelque peu pondérées par la différence des contextes des trouvailles (structures funéraires pour les deux premières périodes, dépôts pour la troisième). Au cours de la première période, 56,5 % des torques sont associés à des bracelets (et 45 % des bracelets à des torques), 42 % des colliers et 34,5 % des bracelets le sont à des petits bijoux. Pendant la seconde période, 26,5 % des torques sont associés à des bracelets (et 37,5 % des bracelets à des torques), 35 % des parures sont associées à des torques et 10 % à des bracelets (contre 46,5 % des torques et 12,5 % des bracelets à des parures). Par contre, durant La Tène finale, seulement 20 % des torques (qui représentent de loin la première catégorie d'objets) sont associés à des bracelets (80 % de ceux-ci le sont à des torques).

Ainsi, ce qui oppose ces deux situations extrêmes, c'est d'une part, la surdétermination des torques dans la dernière période, et surtout leur autonomie fonctionnelle par rapport aux autres objets (qui n'a d'équivalent que celle des bracelets

27. Eluère, 1988, p.216.

28. Cauuet, 1995 et 1994. Labrousse, 1968, p.129-136. Mise au point : Domergue, 1983 ; Desmazières, 1929 ; Cauuet, 1991 ; Cauuet, Didierjean, 1992. Pour le nord de la Gaule, cf. Gillet, 1969-1970 (cartes reproduites dans Roymans, 1990, p.137-138).

**Fig. 3**

L'or à La Tène moyenne et finale (zone d'extension des monnayages d'or et zone de circulation plus intense de ces monnayages en Gaule septentrionale).

durant la seconde période, quoique ceux-ci soient moins bien représentés proportionnellement). Alors que l'or avait un usage essentiellement décoratif durant le Premier Age du Fer et pendant la transition avec le Deuxième Age du Fer, les colliers d'or revêtent, dès le début, une signification - peut-on déjà dire une valeur ? - que n'ont guère les bracelets (pourtant morphologiquement proches) ni surtout les petits bijoux <sup>29</sup>.

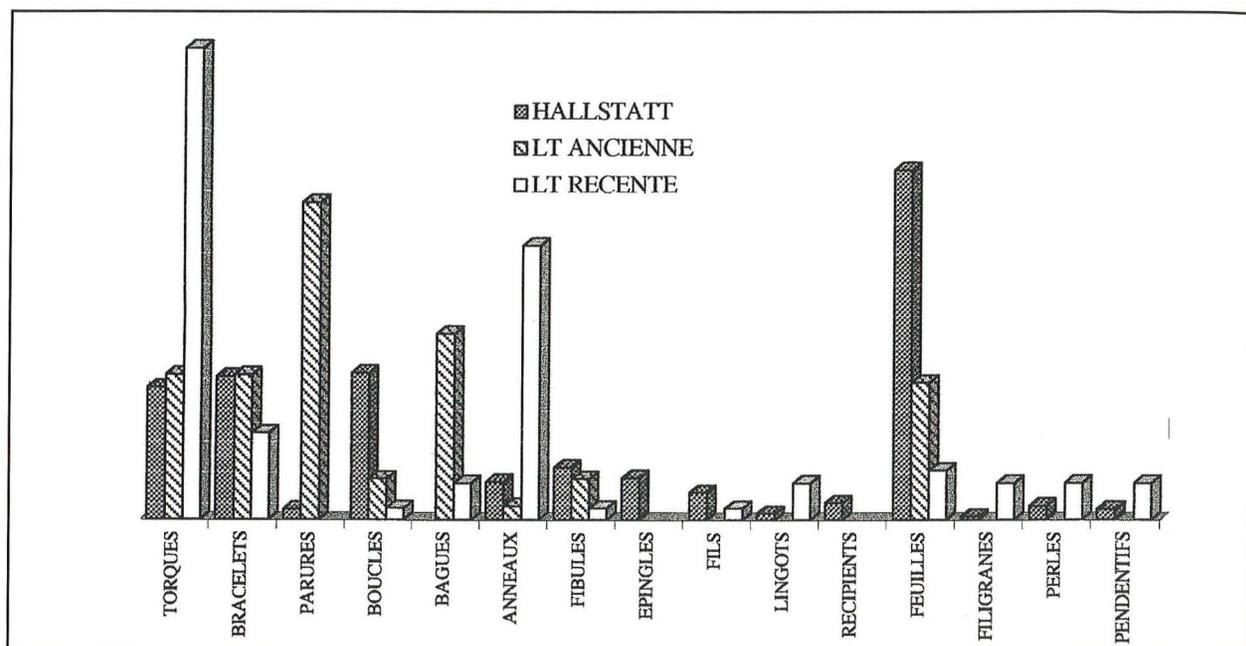
**E**n résumé, nous constatons, d'une part, que l'orfèvrerie - ou du moins l'usage social de l'or - évolue dans l'espace indépendamment des ressources en minerais ; d'autre part, l'or est de plus en plus fin au cours du Deuxième Age du Fer, ce qui laisse présager un traitement spécial

qu'il n'avait pas connu pendant les deux premières périodes ; enfin, la vraie révolution de la seconde moitié du Deuxième Age du Fer est l'apparition de la monnaie d'or et d'argent en Gaule (ce qui ne signifie nullement l'irruption concomitante de l'économie monétaire). Confrontée à cela, l'évolution des torques d'or prend une signification particulière : sans abdiquer de leur sens symbolique, social

29. Apparemment, seuls les anneaux peuvent prétendre leur disputer un peu de cette renommée. Mais cette statistique est trompeuse, dans la mesure où, fondée sur le nombre réel d'objets et non sur les catégories par site, elle réagit au nombre important des anneaux du trésor de Snettisham (Norfolk), et d'autant plus exagérément que cette catégorie serait passablement pauvre sans ce site. D'ailleurs, vu la tournure qu'y prennent les événements (175 torques d'or découvertes à l'heure actuelle : Stead, 1995b), on peut se demander s'il ne vaudrait pas mieux retirer ce trésor de la statistique !

**Fig. 4**

Proportions des types d'objets en or, selon les trois périodes définies.



et religieux<sup>30</sup> - au contraire - ces colliers acquièrent une dimension nouvelle qu'ils ne partagent avec aucun autre objet d'or traditionnel (hormis les monnaies). D'autres éléments viennent documenter cette évolution. D'une part, l'historiographie classique rend compte d'une histoire spécifique des torques d'or celtiques, en relation avec des comportements économiques non monétaires ou prémonétaires que les économistes analysent comme des manifestations spécifiques de l'échange des biens de prestige. Cette opinion sera critiquée ici, sans que cela modifie la nature économique des objets ; ensuite, on s'appuiera sur l'association évolutive de l'image du torque au support monétaire lui-même pour suggérer qu'il y a continuité entre ces deux fonctions des colliers, l'échange et le commerce.

### *Torques, sanctuaires et dépôts*

L'existence d'un statut spécial des torques d'or étant acquise, y a-t-il moyen d'en préciser la nature ? Une analyse récente des textes épigraphiques des sanctuaires de la Gaule méridionale doit retenir notre attention. C. Goudineau y faisait une intéressante proposition en trois temps<sup>31</sup> : 1° les inscriptions permettent d'identifier des actes religieux posés par des particuliers ou même par des magistrats dans des sanctuaires auxquels ils sont étrangers, et d'en inférer que de tels sanctuaires possèdent un statut quasi "fédéral" ; 2° en renonçant à une correction d'éditeur, on

remet le passage bien connu de Strabon sur l'or de Toulouse en accord avec les manuscrits, ce qui amène à conclure que les sanctuaires gaulois qui renferment de l'or ne se situent pas seulement sur le territoire des Tectosages, mais partout en Gaule ; 3° L'inscription du torque d'or de Mailly-le-Camp<sup>32</sup> portant justement le nom d'un peuple voisin des Tectosages, les Nitiobroges (ou Nitiobriges), il est logique d'y voir une mention correspondant à un acte décrit au 1° dans un sanctuaire du type évoqué dans le 2°. Si ce torque a bien servi de pièce comptable pour le trésor des Nitiobroges, ce doit être à l'occasion d'un versement effectué hors de sa tribu d'origine (sans quoi la mention des Nitiobroges serait inutile). On a pu penser que ce torque avait fait l'objet d'un vol, avant de se retrouver à Mailly-le-Camp ; la nouvelle interprétation ne change rien à la chose, et rien ne dit, d'ailleurs, que le sanctuaire où fut déposée l'offrande (dont la vertu peut être économique autant que religieuse) se situe en Champagne.

La relation entre les offrandes et la réalité économique est bien établie chez les Celtes<sup>33</sup>, où elle

30. L'étude générale des torques - archéologique, iconographique et historiographique - reste à faire ; elle apporterait certainement de nombreuses retouches à ce tableau.

31. Goudineau, 1991, p.250-255. Sur le torque de Mailly-le-Camp, des critiques ont été émises (Duval, 1992) qui ne changent rien au fond du débat.

32. Joffroy, Lejeune, 1966 ; l'inscription (au nom des Nitiobroges) a été publiée dans Lejeune, 1985 (cf. également *L'archéologie*, 1989, p.272, n° 156, 1 ; Eluère, 1991, p.355 et n° 485).

33. Lewuillon, 1990.

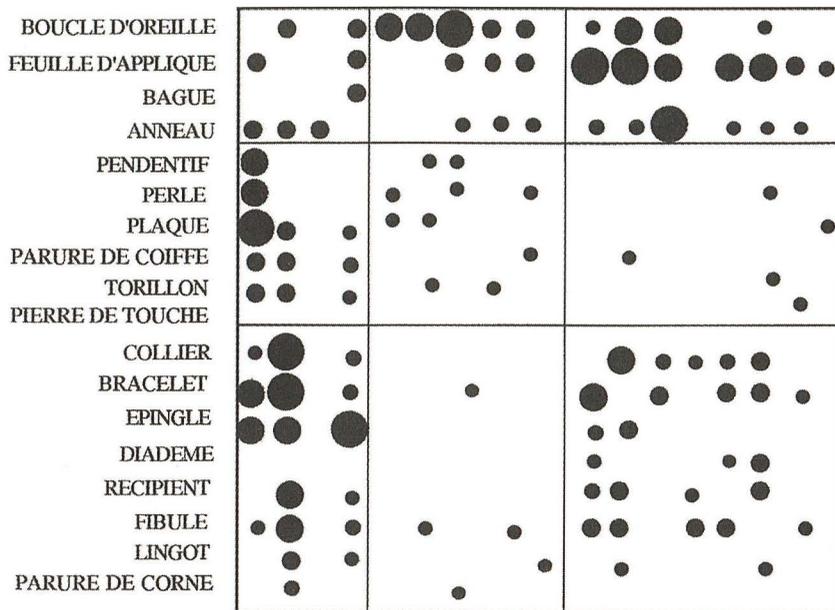


Fig. 5

La matrice de co-occurrences des objets durant la première période révèle l'existence de trois groupes aux liaisons plus ou moins fortes. Il est remarquable que, parmi les bijoux, colliers, bracelets, fibules et épingles forment un groupe distinct des petites parures. Le premier groupe rassemble des objets au sens composite, où la charge symbolique dépasse l'aspect strictement ornemental.

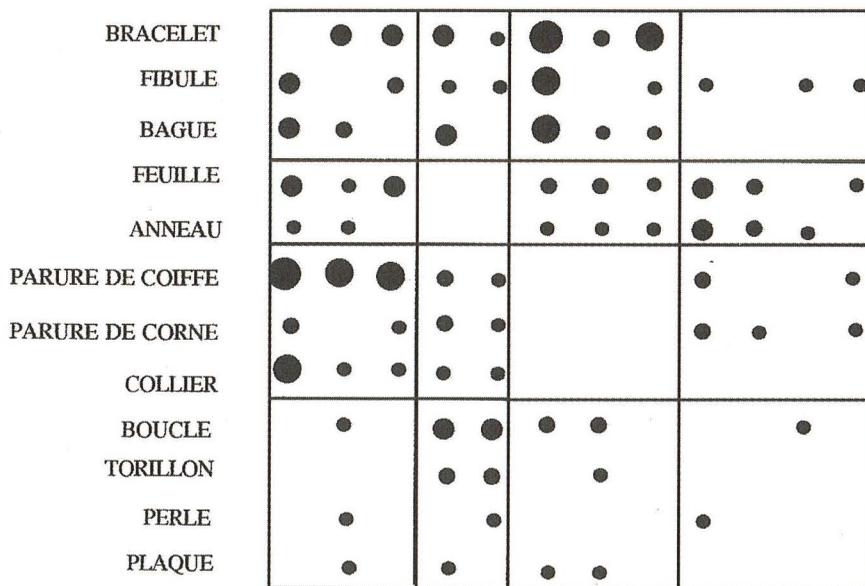


Fig. 6

Matrice de co-occurrences des objets de la seconde période. Les liaisons sont beaucoup moins franches que pour la période précédente. Il se forme toutefois un groupe de bijoux d'où sont exclus les colliers. Ceux-ci rejoignent les objets dont la valeur vénale compte davantage que l'aspect ornemental.

peut prendre tantôt la forme de rapports redistributifs, tantôt celle de la thésaurisation, des offrandes, des destructions religieuses, funéraires<sup>34</sup> ou sacrificielles. Ces actions peuvent être conduites à titre privé ou, en raison du statut "fédéral" des sanctuaires, dans le cadre d'institutions publiques. Certes, de telles attitudes ne concernent pas que les Celtes<sup>35</sup>, mais s'agissant d'eux, elles peuvent être suivies à travers l'historiographie et l'archéologie romaines grâce au thème récurrent des torques d'or, cité exclusivement en relation avec les peuples celtiques<sup>36</sup> :

34. "Les funérailles sont, relativement au degré de civilisation des Gaulois, magnifiques et somptueuses ; tout ce qu'on pense que le mort chérissait est porté au bûcher, même les animaux, et, il n'y a pas longtemps encore, la règle d'une cérémonie funèbre complète voulait que les esclaves et les clients qui lui avaient été chers fussent brûlés avec lui". (César, *B.G.*, VI, 19, 4).

35. Elles existent aux époques les plus hautes : la signification des dépôts de haches de bronze au plomb était considérée, jusqu'il y a peu, comme exclusivement prémonétaire (comme des "haches minuscules", qui ont fait l'objet d'un long débat dans le *B.S.P.F.* au début du siècle). Sur le statut "proto-monétaire" : Rivallain, 1988. Mais il peut exister des préoccupations rituelles : Audouze, Buchsenschutz, 1989, p.15-16 et la légende de la fig.3 ("certains dépôts] témoignent de phénomènes encore mal connus de thésaurisation et d'offrandes de prestige") - à propos de la dernière découverte de la Touche-Rouault, à Hénon (Côtes d'Armor). Cf. également Briard, 1989 ; Leroux, 1989, légendes aux fig.117 (le dépôt du marais de Saint-Clair à Marchésieux, Manche) et 118 (Hénon) ; Verron, 1989, p.330 ("cachettes ou offrandes ?" Exemple, outre Marchésieux, la Chapelle-du



• En 16 av. J.-C., on note l'offrande d'un torque d'or de cent livres que les Gaulois firent à Auguste <sup>48</sup>.

Les chiffres des hautes époques doivent être considérés avec circonspection tant ils paraissent se confondre, se copier et parfois représenter des multiples ou des fractions les uns des autres ; seule compte la masse des dépouilles, et on sait la valeur de ces victoires un peu fantasmagiques dont la fonction est d'exorciser les vieilles peurs romaines. Toutefois, l'ordre de grandeur n'a rien d'in vraisemblable : selon la tradition, certains sanctuaires contenaient effectivement des masses d'or et d'argent considérables. Or, selon l'archéologie, ces récits semblent bien avoir un fond de vérité : l'extraordinaire découverte de Snettisham (Norfolk), qui est peut-être un sanctuaire pourvu d'une enceinte, se chiffre actuellement à soixante-quinze torques entiers et à cent colliers fragmentés (sans parler du reste ...) <sup>49</sup>.

**L**es torques d'or jouent-ils, par leur présence dans les sanctuaires, un rôle économique ? On a souligné la place somme toute modeste que tenait l'or sur les sites hallstattiens. Certes, on a noté au VIIe siècle l'enrichissement des classes sociales les plus entreprenantes en Etrurie, dont le rôle dans le commerce des métaux aurait été prépondérant. Aiguillonnés par leurs propres besoins, ces marchands ont su organiser un trafic qui amenait en Gaule méridionale l'or, la cassitérite et le bronze : "C'est ce commerce, à la fois organisé et aléatoire dans le détail de ses parcours, qui est à l'origine de l'enrichissement mutuel des princes d'Europe centro-occidentale et de leurs "correspondants" étrusques. La monnaie d'échange, si l'on peut parler d'échanges dans une économie de troc et de don, était constituée, à en juger d'après la documentation archéologique, uniquement par le vin et par les éléments [...] du banquet" <sup>50</sup>.

On trouve dans ce texte presque tous les ingrédients d'un débat récurrent, notamment en ce qui concerne les moyens par lesquels les Celtes payaient leurs échanges. La sociologie historique appliquée aux Celtes n'est pas chose récente, mais elle était tombée dans un relatif oubli jusqu'à ce que quelques essais remettent au goût du jour les thèses défendues dans la première moitié du siècle par les "durkheimiens" et l'école de Saint-Germain-en-Laye sur les pratiques codifiées de l'échange <sup>51</sup>. Depuis ces travaux, hormis les thèses générales de Dalton, Polanyi, Codere, Sahlins et Godelier sur la validité de l'anthropologie économique <sup>52</sup>, on n'avait plus

produit d'éléments nouveaux sur la théorie des prestations dans la protohistoire européenne <sup>53</sup>. Il importait donc de relire les textes de l'ethnographie antique. Par delà les topiques, Poseidonios et les autres ont brossé le tableau d'une société qui interprète la plupart de ses rapports économiques et sociaux dans le cadre d'une réciprocité permanente. C'est cette généralité qui a conduit les historiens à recevoir globalement la vulgate du don comme la règle fondamentale de l'échange, jusque dans ses formes les plus dévoyées (le *potlatch*, par exemple).

D'apparentes similitudes entre l'anthropologie des sociétés non européennes et l'ethnographie des peuples antiques (la contamination des cultures aborigènes par celle des sociétés plus avancées, le petit nombre d'informateurs directs capables de décrire les mécanismes fondamentaux <sup>54</sup>, l'histoire pensée mythiquement, etc.) justifie, aux yeux des historiens, le parallèle entre les deux situations. Poseidonios d'Apamée (source principale des autres auteurs) <sup>55</sup> et César signalent de diverses manières ces formes d'acquisition de la puissance et du pouvoir <sup>56</sup>. L'interprétation de leurs témoignages quelque peu disparates amènerait à la conclusion que les sociétés celtiques (et, à quelques nuances près, les germaniques également) ont eu pour principe commun l'échange restreint ou généralisé. Mais l'analyse attentive des mécanismes du don ramène cette règle - qui est loin d'être universelle, ou qui ne l'est que trop - à de plus justes proportions ; elle ne cesse de se relativiser pour apparaître aujourd'hui comme une des facettes de la réalité sociale, qu'elle ne parvient pas à épuiser. Ce modèle connaît désormais ses limites <sup>57</sup> : voir dans la société gauloise de La Tène moyenne et du début de La Tène finale une véritable "civilisation du *potlatch*"

48. Quintilien, *De institutione oratoria*, VI, 3, 79.

49. Stead, 1995a et b ; 1991 a et b.

50. Bouloumié, 1988.

51. Frankenstein, Rowlands, 1978 ; Mauss, 1923 et 1925 ; Hubert 1925 et 1932, p.60 et 208-213 ; Davy, 1922 ; Boas, 1897 et 1921 ; Malinowski, 1922. Les notes de l'*Essai sur le don* sont foisonnantes : on doit absolument s'y reporter, ainsi qu'à celles de Sahlins, 1972 ; Feuvrier-Prévotat, 1978 ; Bats, 1986, p.404-409 ; Roymans, 1990, p.128-134.

52. Cf. *infra* et note 58.

53. Exception faite de la typologie de Sahlins, 1972 (chapitres 4 et 5) et 1974, p.247 s.

54. Il est frappant de comparer la situation de Ranapiri, sur le témoignage de qui repose toute la théorie de la force obligatoire du don chez les modernes, et celle de Poseidonios, seul informateur d'importance sur la société celtique de La Tène finale.

55. Peu ou prou, cet auteur demeure la source des autres historiens classiques : Posidonios, dans Jacoby, II, A, p.230, fig.18 (Athénée, VI, 246 e-d et IV, 152 d-f).

56. *B.G.*, I, 18, 3-4 (Eduens). I, 13, 5 ; 15, 3 ; V, 55, 4 ; peut-être Diodore, V, 28, 5, dans ses propos sur l'hospitalité gauloise.

57. Sahlins, 1972, p.200.

constitue un détournement de la théorie sociologique. Que dire dès lors de sa transposition à l'époque de Hallstatt, pour laquelle aucun témoignage *explicite* ne vient conforter l'interprétation de l'échange à des fins d'acquisition de prestige. Trouve-t-on des biens précieux dans les tombes ? - Ce n'est pas original ! - Ceux-ci auraient donc contribué à augmenter le prestige de leurs possesseurs ? - Le contraire eût été bien étonnant - Et tout cela pour fonder une règle économique essentielle, que dis-je, la primordiale, la seule, même ? - Connaît-on seulement le cheminement des objets de luxe ? - Non. - Parce que cela seul se peut dans une économie de troc ou de don ? - Voilà bien une pétition de principe ! - Mais le troc ? - Parlons-en : que sait-on du troc (inventé par les peuples modernes de la traite en d'autres temps) non seulement chez les barbares, mais chez les classiques mêmes ? - Pourtant, l'échange commercial ne postule-t-il pas la monnaie ? - Nullement. - Y aurait-il donc une "monnaie" d'avant la monnaie ? - Précisément, c'est ce qu'il importe d'établir...

C'est préjugé d'archaïsme que d'attribuer aux sociétés protohistoriques des comportements économiques prélogiques, mais c'est péché d'anachronisme que de leur prêter de modernes raisons économiques : les économistes "substantivistes" ont déployé beaucoup d'énergie pour le démontrer<sup>58</sup>. Par exemple, si les anthropologues du XIXe siècle voyaient dans le don une idéologie "boursière" du prêt à intérêt, ceux du XXe siècle ont rejeté cette interprétation avec condescendance et les archéologues ont mis à la place une théorie des biens de prestige, prise on ne sait où. Pas chez Mauss, en tout cas, ni en général chez les anthropologues, qui ne voient dans cet argumentaire social que le cas particulier d'un processus économique bien plus complexe<sup>59</sup>. Que des considérations sociales très prégnantes interviennent au cours d'échanges non marchands, personne ne songerait à le nier ; mais que de tels rapports fondent à eux seuls toute une économie, cela n'a jamais été démontré, même pas chez les peuples où les *big men* tiennent le devant de la scène<sup>60</sup>. Comme on l'a dit du don, il y a en sciences sociales, dans les rapports économiques comme dans ceux de la parenté, des catégories d'un tel niveau de généralité qu'elles ne peuvent prétendre au statut de loi : ce ne sont que des comportements humains élémentaires, des universaux. L'évolution du prestige social est de celles-là.

Dans la réalité antique, les rôles n'étaient pas si naïvement partagés entre Celtes, Massaliotes, Etrusques ou Romains, sinon, les contacts n'eussent pas été si âpres, si retors pendant plus de cinq siècles : d'un côté, une activité coloniale fondée sur les usages marchands et la monnaie, de l'autre, une redistribution locale basée sur l'échange des biens de prestige. En fait, la réciprocité gauloise se signale surtout par la diversification des conflits d'intérêts entre les "sociétés d'approvisionnement" gauloises et les économies marchandes romaines, ou même entre les groupes "lignagers" antagonistes existant parmi les Celtes eux-mêmes. Le don aimable et spontané et son contre-don empressé ne sont que des politesses marchandes bien improbables ; les mécanismes réciproques de ce type qu'on a observés chez les Celtes n'appartiennent pas au procès de circulation, mais se veulent avant tout adaptés à la production d'une certaine plus-value. En marge de l'échange, tantôt antérieurs, tantôt postérieurs, ils visent à transformer des catégories de biens à première vue non réalisables en richesse réelle. Le but économique du don dans les économies prémonétaires est de produire de la *valeur ajoutée*, de les *réaliser* socialement par des attitudes ostentatoires - la thésaurisation, l'offrande ou la destruction - qui fonctionnent dès lors "comme de l'économie". C'est sous cet angle qu'il convient d'examiner les dépôts somptueux de la fin du Premier Age du Fer et du début du Second<sup>61</sup>, ainsi les topiques qui courent sur l'or sacré.

## Le besoin de monnaie

Que les Gaulois aient éprouvé l'intérêt le plus extrême pour la monnaie n'est pas contestable : la numismatique celtique dévoile chez eux un condensé de toute l'histoire monétaire. Que le besoin s'en soit fait ressentir avant que les premières monnaies ne fussent battues est logique. Par conséquent, il est raisonnable de se poser la question de l'influence des monnaies étrangères et du cours de ce que certains ethno-

58. Dalton, 1961 et 1978 ; Polanyi, 1957. Cf. les bibliographies de Godelier, 1974a et Haselgrove, 1987, p.17-21. Dans cette optique, mais à propos des biens périssables et de la constitution de réserves de substitution (Halstead, O'Shea, Sherratt), cf. Ruiz-Gálvez, 1995, qui tente de mettre en évidence l'usage, depuis l'Age du Bronze, de systèmes d'évaluation quantitative. La valeur est ramenée, dans les exemples étudiés, à des classes précises de poids de métal précieux (étalon-or) organisées en multiples et sous-multiples d'une unité à déterminer (par exemple entre 130 et 360 g.).

59. Sur la critique de la théorie de Mauss comme contrepartie théorique de Malinowski, cf. Testart, 1993.

60. Godelier, 1982.

61. Cf. l'interprétation des dépôts fastueux dans Lewuillon, 1995.

62. Rivallain, 1988 ; Will, 1954.

logues appellent les "protomonnaies", c'est-à-dire l'usage d'objets *a priori* non monétaires pour des opérations d'échange commercial <sup>62</sup>.

La question des origines de la monnaie dépassant de loin les limites de cet article <sup>63</sup>, on n'y fera qu'une brève allusion : les conditions de son apparition jettent nécessairement quelques lueurs sur le système antérieur (pré - ou protomonétaire). En vertu de ce qui a été dit des anachronismes sociologiques, il faut insister sur la prémisse suivante : il est inconcevable de régler la question des systèmes monétaires antiques - *a fortiori* ceux des sociétés protohistoriques - en se référant aux thèses contemporaines, surtout lorsqu'elles sont aussi obsolètes que celle de la neutralité de la monnaie <sup>64</sup>. Quelle que soit la doctrine de référence, préclassique ou même "keynésienne", l'hypothèse d'un règlement d'obligations - et par conséquent, d'une monétarisation <sup>65</sup> intensifiée comme moteur de la création monétaire - ne tient debout qu'à condition qu'il existe un pouvoir centralisé et des organismes bancaires capables d'intervenir dans l'offre de monnaie <sup>66</sup>. Malgré une vague ressemblance, on ne saurait évidemment assimiler les sanctuaires gaulois à des organismes de crédit, même s'ils ont eu à gérer les richesses de peuples ou de fédérations. Nous ignorons d'ailleurs comment et à quelles fins ils constituaient leurs trésors. Quant aux pouvoirs émetteurs les plus anciens, sans doute aux mains d'aristocraties locales, ils n'offrent aucun caractère d'unité et n'amorcent leur concentration - très temporaire - que dans la deuxième phase de la création monétaire celtique <sup>67</sup>.

Une économie de don archaïque peut-elle déboucher sur une économie monétaire ? L'imbrication de la société gauloise dans un réseau touffu de parentés, d'affinités, d'alliances et de relations "intertribales" conduit à envisager la question du besoin de monnaie sous l'angle des actes publics aussi bien que sous celui des actions privées. Dans le premier cas de figure, le mercenariat celtique, fort réputé, a joué un rôle considérable dans l'introduction de la monnaie en Gaule <sup>68</sup>. Malgré l'absence d'arguments archéologiques directs (sauf les rarissimes pièces macédoniennes découvertes en Gaule), la période de circulation des monnaies d'or ayant servi de modèle au monnayage celtique et la phase initiale des premières émissions sont assez proches, dans le temps et dans la conception, des modèles méditerranéens (macédoniens pour beaucoup) : ces phénomènes se situent généralement

dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Toutefois, le rôle de ces monnaies de mercenaires ne se démentira pas, au moins jusqu'à la fin des guerres macédoniennes, et sans doute jusque dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. <sup>69</sup>. Cela est bien accepté de l'ensemble des historiens ; c'est plutôt le passage de cet usage monétaire externe à une économie interne aux peuples gaulois qui pose problème.

On a cru reconnaître, à partir de La Tène moyenne, des nécessités sociales proprement indigènes à l'utilisation directe de l'argent du mercenariat. Sur le plan politique, on cite les nombreuses alliances que nouent les peuples gaulois entre eux, qu'ils obtiendraient et garantiraient par des dons onéreux <sup>70</sup> ; sur le plan privé, on évoque les prestations mutuelles plus ou moins librement consenties <sup>71</sup>. Mais on ne peut mélanger entre eux tous les types d'alliances, sans tenir compte des conditions anthropologiques et historiques fort variables. En réalité, il n'y a guère d'alliances publiques qui soient garanties par des biens mobiliers, à plus forte raison parce que pourrait passer pour de la monnaie : les cas d'Orgétorix ou de Dumnorix, souvent cités en exemple, sont pour ainsi dire uniques par leurs circonstances, qui relèvent d'abord de pratiques liées au droit familial. Quant à Vercingétorix, il est bien le premier, sinon le seul, de tous les chefs gaulois dont l'argent (*pecunia*) fonde les alliances

63. On s'en tiendra ici aux thèses générales admises depuis la parution des deux premiers volumes du *Manuel de numismatique celtique* et aux mises au point ultérieures, dont la plupart sont citées dans Gruel, 1989 ; Py, 1990 ; Delestre, 1994 ; Boudet, 1989 et 1990 ; Richard, 1992 ; Guichard, 1993 ; Servet, 1984. Cf. également note 58.

64. Comme remarque de cet ordre : "On s'accorde [...] généralement à considérer que le développement de la monnaie dans les sociétés classiques a eu comme moteur principal le règlement d'obligations par le pouvoir émetteur". (Guichard, 1993, p.42). Les auteurs se signalent ici comme les adeptes du mécanisme selon lequel c'est la monétarisation de l'économie qui appelle la création de la monnaie. Si cela a jamais marché, ce ne peut être que dans des sociétés modernes, à haut degré d'intégration économique.

65. Dont on pourrait admettre, à la rigueur, qu'elle est générée par l'introduction des économies méditerranéennes en Gaule ; mais ceci ne vaudrait certainement pas pour la haute époque à laquelle les monnaies d'or apparaissent en Gaule : les économies méditerranéennes n'y jouent pas encore le rôle qu'elles tiendront à la fin du II<sup>e</sup> siècle et surtout au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

66. Bouvier-Ajam *et al.*, 1975, s.v. "monnaie", "signe monétaire", "obligation" ; James, 1989.

67. Gruel, 1989, p.22-27 ; Nash, 1981.

68. Kruta, 1982 ; Scheers, 1981 ; Roymans, 1990, p.131-132. Bien que ce fait soit reconnu par l'ensemble des numismates, ce sont surtout ceux des régions orientales du monde celtique qui l'ont le plus souvent mis en évidence :

Castelin, 1985 ; Ziegau, 1993 ; Forrer, 1969 ; Göbl, 1973 ; Pink, 1939 et 1974.

69. Sauf dans la chronologie basse de Castelin, qui renvoie à un siècle plus tard.

70. Nash, 1981, p.15-16.

71. Lewuillon, 1990, 16, 1, p.353-358 (B.G., V, 55, 1-3 ; VI, 2, 2 ; 31, 4 ; VII, 1, 5 ; 37, 6 ; 64, 8 ; 32, 2).

publiques, et ceci exclusivement au cours de la phase finale de la guerre des Gaules<sup>72</sup>. Il faut bien pour cela qu'il ait frappé monnaie (comme tous ses semblables)<sup>73</sup>, quoique le pillage reste encore une source importante de numéraire<sup>74</sup>. D'ordinaire, les fonds versés ne servent pas à sceller les alliances, mais n'en sont qu'une composante, ainsi qu'il est dit sans ambages des Trévires et des Germains<sup>75</sup> : les véritables garanties sont obtenues par échange d'otages. Or, il ne peut s'agir dans ce cas d'échange au sens propre ni de recherche de "sûretés personnelles"<sup>76</sup>, mais d'attitudes unilatérales relevant des prestations sociales.

Il ne faut pas ramener non plus au système du don les versements forcés qui constituent la grande variété de tributs que les Gaulois, et surtout les Germains, ont mis au point pour leur exploitation mutuelle. Ce système foncièrement économique, en vigueur surtout en Gaule de l'Est et en Germanie<sup>77</sup>, explique sans doute le rôle précoce et vigoureux qu'y a joué le numéraire : qu'on songe au fonctionnement économique de la zone du denier - même si l'on doit en relativiser l'impact (cf. également la carte des "torques monétaires", fig. 8). On ne peut davantage rattacher à la catégorie des libéralités les paiements dus au titre des taxes et douanes, aussi nombreuses que complexes, d'où les aristocraties traditionnelles tiraient l'essentiel de leurs revenus<sup>78</sup>. Enfin, la politique des cadeaux diplomatiques est loin de constituer une spécificité celtique ; par contre, la nature des biens échangés peut donner à réfléchir. Ces cadeaux, évoqués sur un plan général par Polybe<sup>79</sup>, et plus politique par Tite-Live, ont revêtu, au cours de La Tène moyenne, la forme de pièces métalliques, de vaisselle et de colliers tout particulièrement : c'est ce qui justifierait la place importante des torques parmi les dépouilles chez les Celtes d'Italie. Voilà bien le système dont Tacite retrace brièvement l'évolution dans une saisissante perspective historique :

*"L'usage est que les cités, par contributions volontaires et individuelles, offrent aux chefs du gros bétail et du blé, qui, reçu comme un hommage, subvient à leurs besoins. Ils apprécient particulièrement les dons des nations voisines, envoyés par des particuliers mais aussi à titre officiel, chevaux d'élite, grandes armes, phalères et colliers ; aujourd'hui, nous leur avons appris à recevoir aussi de l'argent"<sup>80</sup>.*

Laissons de côté pour l'instant la dernière phrase, éloquente et terrible entre toutes ; il est clair que les prétendus dons diplomatiques, ces "hommages

efficaces", doivent être interprétés comme des formes de paiement, et non comme des colifichets propres à augmenter le prestige des roitelets celtiques.

Il en va généralement de même du côté de "l'économie privée". Les relations personnelles y tiennent une grande place, notamment à travers tous les contrats explicites et implicites qui lient les patrons à leurs clients ou les chefs à leurs compagnons<sup>81</sup>. La vie y joue souvent le rôle d'ultime "valeur d'échange", non seulement dans le contexte guerrier, mais parfois dans des circonstances qui touchent aux dettes personnelles<sup>82</sup>. Selon les textes classiques, les attitudes de la réciprocité se répartissent en une petite dizaine de catégories (abstraction faite du contexte religieux et funéraire<sup>83</sup>). Certaines d'entre elles, bien qu'intervenant dans le cadre de la solidarité familiale (par exemple les donations qui accompagnent les échanges matrimoniaux), participent d'une façon ou d'une autre des actions publiques. D'autres sont de nature stric-

72. César, *B.G.*, I, 9, 3 ; 18, 3-4 ; VII, 37, 1 ; 63, 1 ; 64, 7-8.

73. Gruel, 1989, p.126-129.

74. César, *B.G.*, VII, 55, 1-2 ; 5 : "Noviodunum était une ville des Eduens située sur les bords de la Loire, dans une position avantageuse. César y avait rassemblé tous les otages de la Gaule, du blé, de l'argent des caisses publiques (*pecuniam publicam*) [...] [Eporédorix et Viridomaros] ayant donc massacré le détachement de garde à Noviodunum et les marchands qui s'y trouvaient, [...] se partagèrent l'argent (*pecuniam*) et les chevaux ..."

75. César, *B.G.*, VI, 2, 1-2.

76. Polybe, II, 21, 3 (alliance avec les Transalpins) ; 4, 6 ; II, 22, 3 (les gages donnés aux Gésates) ; 23, 1-2 ; 34, 2 ; les Vénètes concluent des traités avec les Romains : II, 18, 1-3. Tacite, *Germ.*, 20, 5 ; César, *B.G.*, I, 31, 7-8 ; II, 2, 5 ; V, 4, 2 ; 27, 2 ; IV, 27, 5-6 (chez les Bretons) ; VII, 12, 4 : chez les Bituriges (et en général chez les Bellovaques, les Morins, les Trévires, les Eburons, les Sénons, les Bituriges, les Carnutes et même, à la veille de l'expédition de Bretagne, des otages de toutes les cités et en très grand nombre : II, 15, 1 : 600 ; IV, 22, 2 : "un nombre élevé") ; V, 4, 1-2 : 200 ; VI, 4, 5 : 100 et VII, 11, 2 : 600 ; V, 5, 3-4 (quelques principes de toutes les cités). Ce sont souvent les membres de l'aristocratie qui font les frais de cette politique : I, 31, 7-8 ; VII, 12, 4 ; V, 4, 1-2 ; 5, 3-4 ; 27, 2.

77. César, *B.G.*, I, 36, 3-4 ; IV, 3, 3-4 ; V, 27, 2 ; Tacite, *Germanie*, 15, 2-3 ; 29, 2 ; 43, 1-2.

78. César, *B.G.*, I, 36, 3-4. Le terme *vectigal* porte à confusion, et désigne de manière générale toute forme de revenus.

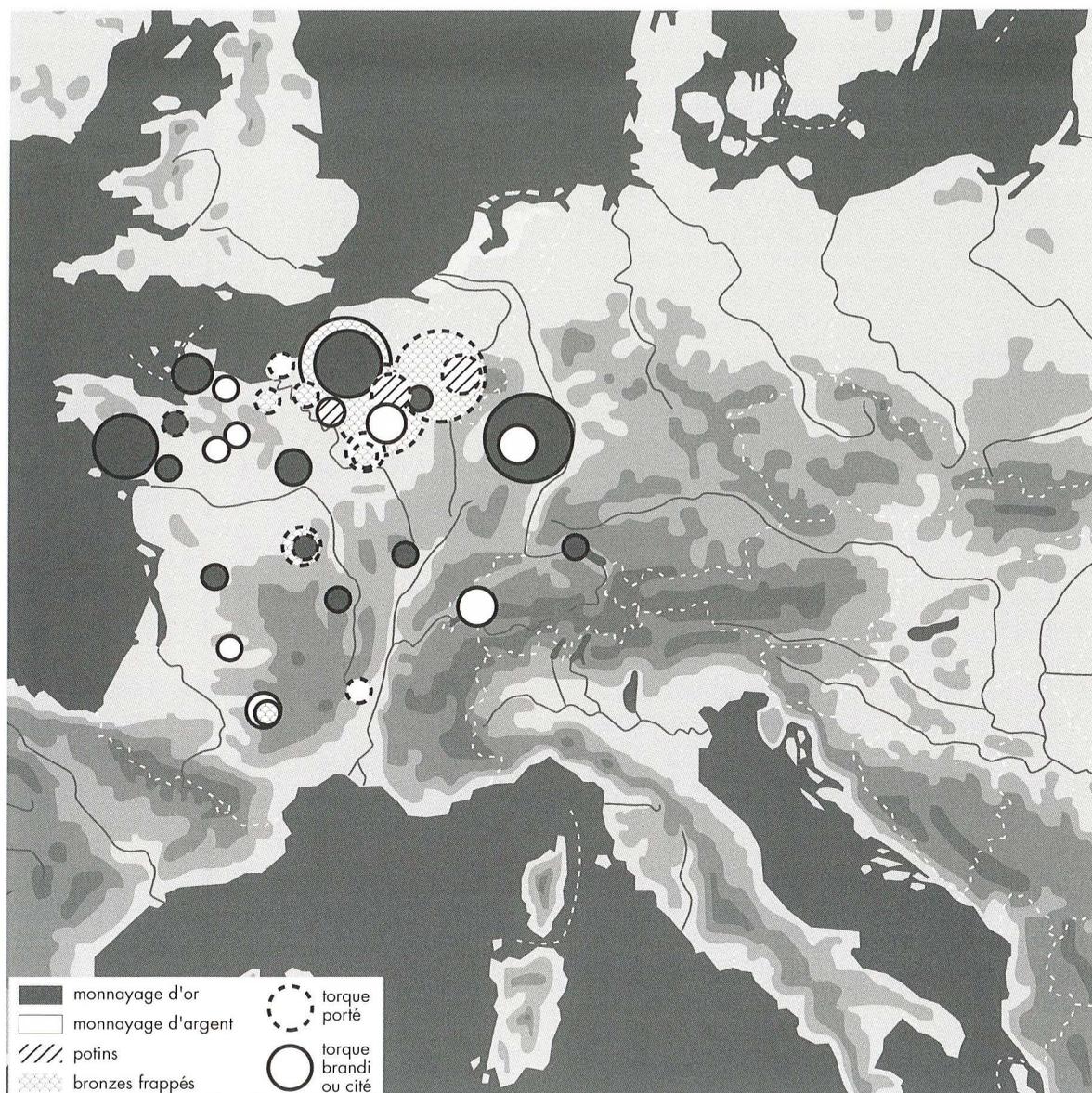
79. Cf. ci-dessus et ajouter *Histoires*, II, 19, 1.

80. *Germanie*, 15, 2-3 (Trad. J. Perret, C.U.F. 1967 [=1949]). A travers ce qu'il faut sans doute prendre comme un topos, César évoquait l'étape prémonétaire des Germains à propos de leur mépris pour la propriété privée "[afin] que ne naisse l'amour de l'argent (*pecunia*), source des divisions et des querelles ; désir enfin de contenir le peuple, en le gardant de l'envie, chacun se voyant, pour la fortune (*opes*), l'égal des plus puissants" (*B.G.*, VI, 22, 3-4).

81. *Id.*, III, 22, 2-3 ; Tacite, *Germ.*, 13, 2-4 ; cf. Daubigny, 1979 et 1985.

82. *B.G.*, III, 22, 1-4 ; Nicolas Dam., *apud* Athénée, VI, 54 : 249b ; Tacite, *Germ.*, 24, 2-4 ; Valère Maxime, II, 6, 10-11.

83. Strabon, IV, 1, 13 (C 188) (l'or de Toulouse) ; 4, 5 (C 197) (torques et bracelets) ; Diodore, V, 27, 3-4 (l'or de Toulouse) ; Tacite, *Germ.*, 15, 3 (torques), à rapprocher de Tite-Live, VII, 10, 11 ; 15, 8 ; Quintilien, *de Inst. orat.*, VI, 3, 79 ; Eutrope, *Breu. a. V. C.*, IV, 22-23 ; Polyen, II, 29, 8 ; 31, 5 ; 32, 6 (?).



**Fig. 8**  
Les torques sur les monnaies gauloises.

tement privée (comme les dettes en général<sup>84</sup>, celle du sang, les prétendus gages remboursables dans l'au-delà, les relations matrimoniales), voire personnelle (la dévotion militaire, le devoir d'hospitalité). Une dernière catégorie enfin renvoie à un contexte plus obscur, où l'on n'a pas manqué de débusquer l'économie du don : il s'agit, toujours sous la plume de Poseidonios, des banquets somptueux qui accompagnent les cérémonies redistributives aussi bien que les circonstances funéraires<sup>85</sup>. Mais c'est de tout autre chose qu'il s'agit dans ce cas.

En effet, si l'on ne peut évidemment trouver chez les Gaulois de forme élaborée de la théorie de la valeur, il ne s'ensuit pas pour autant que cette notion leur ait été inconnue. On en retrouve préci-

sément la trace dans les textes qu'on vient d'évoquer et qui, comme chaque fois que l'*interpretatio* s'en mêle, versent dans le pittoresque et le spectaculaire<sup>86</sup>. Ces dépenses extravagantes et ces des-

84. Tacite, *Germanie*, 24, 3-4 (à propos des dettes, en particulier de celles du jeu, qui mènent à l'esclavage, mais dont on ne peut se défaire que par la vente).

85. Pour chacun de ces points, je renvoie aux références détaillées dans Lewuillon, 1992, p.130-134, notes.

86. Poseidonios dans Jacoby, II, A : 230, fig.18 (Athénée, VI, 246 e-d et IV, 152 d-f) : "Poseidonios, encore, en parlant de la munificence de Luern, [rapporte qu'il] paraissait sur un char [...], distribuant l'or et l'argent aux dizaines de milliers de Celtes qui le suivaient... en outre, ayant fait enclore un espace d'un mille et demi dans chaque sens, [il] faisait remplir des outres avec une liqueur abondante et de si grandes quantités de nourriture que, pendant plusieurs jours, tous ceux qui le souhaitaient pouvaient entrer et profiter de la fête, se faisant servir sans arrêt par les serviteurs. Arrivé au terme fixé pour la fin de la fête, un poète celte qui était arrivé trop tard rencontra Luern et composa un chant magnifique qui célébrait sa grandeur et déplorait son propre retard. Luern fut très amusé, demanda un sac d'or et le jeta au

tructions volontaires jouent d'abord le même rôle qu'une thésaurisation, mais elles ont en outre pour effet de réaliser, à l'intérieur du corps social, des biens qui eussent été improductifs sans cela. L'intérêt apparaît parfois si exorbitant, et la situation du débiteur si catastrophique, que ce dernier ne dispose plus comme ultime gage que de sa liberté ou même de sa vie. Ce qui suscite l'étonnement, ce sont les enjeux<sup>87</sup>. Comment des particuliers peuvent-ils en arriver à de tels extrêmes<sup>88</sup>, avec des biens comme le vin, certes coûteux, mais qui reste néanmoins un produit de consommation ? Diodore rapporte que l'amphore atteignait le prix de l'échanson qui la servait<sup>89</sup>. Tout en admettant la valeur exceptionnelle de cette boisson pour les Celtes, dont l'archéologie apporte mille preuves<sup>90</sup>, il s'agit d'analyser les exagérations auxquelles ces estimations donnent lieu. Si l'on tient à déchiffrer l'ethnographie celtique la plus ancienne, il faut conserver la même grille de lecture d'un bout à l'autre du récit ; il serait donc absurde de croire que, parmi toutes les remarques de Poseidonios, de Diodore et des autres, seule l'indication du prix de l'amphore est à prendre à la lettre. A relire les réflexions d'Aristote sur la valeur, on est frappé par certaines similitudes. Dans deux passages distincts, le Stagyrte oppose deux conceptions de la valeur. Dans l'*Ethique à Nicomaque*<sup>91</sup>, on trouve la théorie d'un fonctionnement harmonieux de l'échange, où la justice du besoin et de sa mesure entraîne la justesse du prix, à laquelle répond la cohérence de la monnaie ; la *Politique*<sup>92</sup>, au contraire, fustige le dévoiement de cette vertu, qui fait dévier l'harmonie de la monnaie vers la "chrématistique"<sup>93</sup>. Avec cette dernière doctrine, on découvre non seulement l'existence d'une "monnaie de monnaie", qui résulte de l'expérience de l'échange "inégal, externe" (c'est-à-dire entre les cités et non entre les membres du corps social) et devient elle-même marchandise : c'est l'expérience aliénante de la monétarisation de la propriété<sup>94</sup>. Dans cette nouvelle conception, l'opération de mesure perd elle-même toute mesure. C'est bien la même impression qu'on retire de la remarque de Diodore : l'amphore de vin ne coûte pas à proprement parler le prix d'un homme, mais l'auteur veut signifier par là que l'estimation de toute valeur est devenue impossible, illogique, car elle ne pourrait résulter que de la confrontation d'un système de besoins<sup>95</sup>, où la monnaie reste marginale, et d'une économie marchande intimement monétarisée. Diodore, tout comme Poseidonios lorsqu'il relate les rapports insensés entre les hommes et les choses, se veut le

témoin éclairé du malaise surgi de la rencontre entre l'économie prémonétaire et l'économie de traite : comme le *potlatch*, et pour des raisons similaires, le prix des choses y est un concept impensable. Et pourtant tellement nécessaire...

Ainsi, loin d'évoquer l'archaïsme du don, ces attitudes témoignent de la nécessité de la monnaie. Chez les Gaulois, les catégories scalaires et certains mécanismes élaborés de l'économie avaient cours, comme l'*aestimatio*, la thésaurisation, la redistribution<sup>96</sup> ou la conversion. Par exemple, il est probable que des mécanismes d'évaluation du patrimoine familial (regroupant *pecunia* dotale et *peculium*) ont vu le jour en Gaule et y ont même été codifiés avant de l'être dans le droit romain<sup>97</sup>. Les catégories concernées étaient variables : biens immobiliers, cheptel, argent monnayé, etc., mais l'essentiel est que cela débouchait sur la constitution d'un pécule viager et d'une assurance mutuelle pour le conjoint survivant. L'estimation du pécule - d'une valeur

poète qui courait aux côtés de son char. Celui-ci le ramassa et entama un autre chant racontant que la véritable trace du char sur la terre donnait de l'or, célébrant ses largesses envers les hommes". Voir également César, *B.G.*, I, 13, 5 ; 15, 3 ; V, 55, 4 ; peut-être Diodore, V, 28, 5, dans ses propos sur l'hospitalité gauloise.

Derrière la situation débitrice se dissimulent des mécanismes visant à régler certains déséquilibres socio-économiques. On a critiqué, au cours de la discussion sur le don, la notion de prêt à intérêt qui pouvait s'y rattacher. Il convient de nuancer cette critique, en soulignant que l'idée de prêt n'a par elle-même rien de scandaleux : ce qui est anachronique, par contre, c'est de situer la notion de prêt dans le cadre d'une concurrence marchande, de l'usage du capital ou de l'émission d'obligation quelconque. Le tableau du prêt ainsi obtenu n'a plus rien à voir avec la notion que les anciens ont bien connue dans toute sa force et sa brutalité. Ce n'est pas pour rien que les textes sacrés, dans la Bible et le Coran, ont tenu à réglementer l'usure... tout comme les Germains (Tacite, *Germanie*, 26, 1).

87. Poseidonios, *Histoires*, XXIII, Fg.16 dans Jacoby, II, A : 230 (Athénée, IV, 154a-c) ; Strabon, IV, 4, 5 (C 197) : "A la simplicité et à l'exubérance des Gaulois s'ajoutent beaucoup d'irréflexion, beaucoup de vantardise et une grande passion de la parure. Ils aiment à se couvrir d'or, portent des colliers d'or autour du cou et des cercles d'or au bras et au poignet, et les dignitaires s'habillent de vêtements teints à la cuve et pailletés d'or".

88. César, *B.G.*, III, 22, 1-4 ; Nicolas Dam., *apud* Athénée, VI, 54 : 249b ; Tacite, *Germanie*, 24, 2-4 ; Valère Maxime, II, 6, 10-11.

89. V, 26, 3. Sauf erreur, on n'a pas encore fait le rapprochement avec un autre témoignage : "Les Germains donnent accès chez eux aux marchands, plus pour avoir à qui vendre leur butin de guerre que par besoin d'importations. Les Germains n'importent même pas de chevaux, qui sont la grande passion des Gaulois et qu'ils acquièrent à n'importe quel prix (*pretio*)..." (César, *B.G.*, IV, 2, 1-2 ; 6, trad. L.-A. Constans).

90. Dietler, 1992.

91. V, 1132 b 20 s.

92. I, 1256 b40 - 1257 b 19.

93. Cf. Berthoud, 1981, p.7-8 ; 17-19 ; 30-37 ; 70 ; 96 s. ; 186-188.

94. Dans la pensée grecque, l'or lui-même peut vivre un tel drame, qui le fait déchoir d'éthique en chrématistique : il est symbolisé par la légende de Midas.

95. Des progrès ont été accomplis sur le sens du vin et de l'ivresse chez les Celtes : Dietler, 1992 ; Villard, 1990 ; Bermejo Barrera, 1987.

96. Mais pas l'emprunt ni l'émission d'obligations, évidemment.

97. Lors du mariage, la famille de la femme est tenue d'apporter la dot et après "estimation" de celle-ci, le mari dépose à son tour une somme équivalente, le tout constituant le capital de la communauté (*pecunia*).

déterminée - était d'essence monétaire<sup>98</sup>, tandis que le terme *pecunia*, qui désigne l'ensemble du patrimoine, conservait une nature différente. Le sens premier de *pecunia*, à l'opposé d'une signification monétaire figurée, était bien "richesse mobilière", "objet d'échange", et non "moyen d'échange"<sup>99</sup>. Cette dualité illustre à merveille, au sein même du droit celtique, la nature des besoins économiques d'une économie en gestation : ramener des patrimoines essentiellement mobiliers à une estimation abstraite par proportions. Seul un équivalent - plus ou moins général - était capable d'opérer cette mesure : la monnaie.

Le problème des utilisateurs est que, malgré cette tendance, l'économie monétaire demeurait hors de portée pratique, faute d'un numéraire adapté à la circulation. Dès lors, il n'y avait d'autre solution que de s'aligner sur les économies étrangères ou de rechercher les voies de la réalisation monétaire à travers des objets qui, jusque-là, avaient fait office d'instrument d'échange commercial. Les Gaulois surent faire la part des deux attitudes. La numismatique explore avec bonheur la première d'entre elles, et plus spécialement les relations qui s'établissent entre les systèmes romains, massaliètes ou ibériques et les monnaies indigènes. L'anthropologie économique, quant à elle, tente d'éclairer les origines du phénomène. Cette démarche révèle sous des mécanismes privés ou publics d'apparence archaïque les traces d'un authentique système économique, qui avait le plus urgent besoin d'instruments à sa mesure. De ce point de vue, c'est le trait final de la phrase de Tacite qui nous apparaît le plus percutant : "aujourd'hui" - c'est-à-dire à l'apogée de l'impérialisme romain - l'argent a remplacé toutes ces vieilleries de l'échange ; preuve qu'elles n'étaient là qu'en attendant la monnaie.

## Torques et monnaies

Quatre conclusions partielles ont été atteintes, qui permettent d'émettre une nouvelle interrogation : 1° les torques d'or ont reçu, dès La Tène moyenne, une signification nouvelle chez les Celtes, comme objet de richesse et sans doute comme support symbolique, ce dont témoigne leur haute fréquence dans les dépôts et les dépouilles ; 2° ce rôle est renforcé en particulier par leur rapport aux sanctuaires et leur association avec les monnaies ; 3° les richesses ostentatoires, et l'or en particulier, ont participé d'une authentique économie d'échange commercial, aux antipodes

d'une prétendue économie de réciprocité, dite "des biens de prestige" ; 4° les mécanismes économiques de cette économie recouraient à des concepts scalaires dont l'expression nécessitait des instruments de quantification, c'est-à-dire, tout compte fait, de la monnaie. Si cet or a bien une existence prémonétaire, peut-on en dire autant des torques eux-mêmes et les considérer, à quelque titre que ce soit, comme des instruments monétaires archaïques ?

La question touche à la définition de ce qu'on appelle "les paléomonnaies", ou "la monnaie primitive" (voire "protomonnaie" !). Ce concept a beaucoup tenté les protohistoriens, qui rencontrent des objets dont la valeur d'usage ne découle pas directement de leurs caractéristiques fonctionnelles : c'est le cas des haches du Bronze atlantique ou des *currency bars* de l'Age du Fer<sup>100</sup>. Il était tentant de rapprocher ces objets d'autres semblables qui jalonnent l'histoire des sociétés archaïques. Sans faire le tour de l'abondante littérature ethnographique, on devine que l'obstacle principal rencontré par l'approche comparatiste tient à la difficulté de distinguer entre les pratiques locales et les procédés plus ou moins avouables mis au point par les Européens pour monnayer leurs rapports avec les aborigènes. C'est ce qui a amené à refuser le label d'authenticité à certains concepts économiques et leur exclusion hors du corpus des pratiques aborigènes. Mais tout n'est pas du troc ou de la "verroterie" pour autant.

Prenons des moyens d'échange primitif avérés, comme les barres de sel de Nouvelle-Guinée (nous verrons les torques ensuite, car c'est là qu'on veut en venir) : sont-ce des monnaies, ou des "protomonnaies", ou de simples objets d'échange ? Posée ainsi, la question est mal formulée et cela tient au concept même de "paléomonnaie". Si n'importe quel objet, à un moment donné, joue *pleinement* le rôle d'une monnaie, c'est bien qu'il en est une. Nulle autorité n'a jamais déterminé qu'une monnaie devait avoir la forme d'un disque de telle taille et de tel métal, car il va de soi que sa définition tient à sa fonction et non à sa morphologie, infiniment variable. En outre, le concept de "paléomonnaie" (moyen d'échange dans une économie *non*

98. C'est fort probable au moins pour le premier siècle av. J.-C., s'il faut prendre le terme *aestimatio* dans son emploi romain.

99. Bénéviste a montré que la traduction *pecunia*, "troupeau" était un sens particulier, dérivé du sens plus général "richesses mobilières, sur le même schéma que pour le terme grec *πρόβατα* (Bénéviste, 1969, I, p.37-61 ; voir également Will, 1954, p.209-210).

100. Cf. note 35. Sur les *currency bars*, Van Arsdell, 1989, p.1-2, 62-64.

encore monétarisée) recèle une tautologie, au terme de laquelle la monnaie devrait résulter de la monétarisation de l'économie, celle-ci étant réduite *ipso facto* à une "phénoménologie du mercantilisme". Aussi, parler d'une "monnaie d'avant la monnaie" revient à croire en une économie qui serait prémonétaire, tout en usant d'équivalents plus ou moins généraux comme moyen d'échange ; pourtant, par définition, un tel système n'aurait aucun moyen - ce qui ne veut pas dire nul besoin - de recourir à la monnaie. Ce n'est pas davantage la monnaie qui engendre les processus marchands, ainsi que le proclament les formalistes, comme si la valeur se constituait dans l'échange réel. Ainsi qu'Aristote l'avait déjà découvert<sup>101</sup>, à l'origine de ces mécanismes se situe la valeur, qui elle-même prend sa source dans le "contrat social"<sup>102</sup> : "Ce n'est pas la monnaie en soi qui est la commune mesure, c'est le besoin"<sup>103</sup>.

Mais tout ceci ne règle pas la question des instruments d'échange primitifs. L'anthropologie économique démontre que, dans la plupart des sociétés archaïques, le statut des marchandises - or, toute monnaie véritable en est une - varie selon que l'on se situe à l'entrée ou à la sortie du circuit économique, selon les instances et les acteurs également (ainsi, le sel est un produit que l'on peut échanger entre soi et troquer avec les autres)<sup>104</sup>. Certains systèmes sont d'ailleurs codifiés à l'extrême, allant jusqu'à répartir les biens dans des catégories spécifiques et à déterminer les échanges permis seulement entre des classes définies<sup>105</sup>. Bref, ces considérations, jointes au fait que ces intermédiaires ne peuvent s'échanger contre de la terre, ni contre du travail (ni contre eux-mêmes au terme d'une spéculation), conduisent à penser que les moyens d'échange primitifs ne constituent pas des équivalents généraux. Certes, on doit leur reconnaître une haute valeur qui découle de leur caractère nécessaire et de leur (relative) rareté, ainsi que de leur potentiel festif, rituel et symbolique. Mais non universels et surtout non *chrématistiques*, ils ne peuvent passer pour des monnaies.

Finalement, c'est peut-être au point de convergence de ces contradictions que l'on rencontrera la notion originelle de la vraie monnaie, tout au moins dans les contrées où des économies classiques et préclassiques viennent à se côtoyer : un "besoin social", une conception de la valeur et de sa mesure, des moyens d'échange formels et symboliques, sans oublier d'authentiques modèles monétaires pour

faire évoluer le tout. Ainsi qu'on l'a rappelé au début de ce chapitre, la Gaule de la fin de La Tène moyenne rassemble toutes ces conditions : le besoin (réaliser l'or ou l'argent du mercenariat), la valeur et sa mesure (le prix de l'amphore de vin ou des chevaux), les modèles monétaires (le statère macédonien, le denier romain, la drachme massaliète), l'échange (qui se dissimule sous la prétendue économie du don), la "thésaurisation-accumulation" (les trésors des chefs et les dépôts comptabilisés des sanctuaires), la "réalisation-destruction" et la redistribution (la prodigalité de Luern), les instances sociales (les aristocraties, les centres de pouvoir, d'artisanat<sup>106</sup> et de commerce). Dans le cadre de cette étude sur l'or prémonétaire, ce sont naturellement les moyens d'échange formels et symboliques (les torques et les objets de luxe ou de prestige) qui retiennent notre attention.

Leur "potentiel festif, rituel et symbolique" n'est plus à souligner<sup>107</sup> : la valeur religieuse et symbolique des torques, comparable à celle des objets de prestige du "douaire magique"<sup>108</sup>, pouvait amener à investir ce type d'objet d'une valeur d'échange *sans commune mesure* avec leur valeur vénale. Se dépouillant progressivement de leur valeur symbolique, les torques ont gagné de nouvelles catégories fonctionnelles aptes à assumer non seulement l'accumulation des richesses et leur comptabilité, mais également leur réalisation et, au stade ultime de leur mutation, à permettre des opérations plus complexes. Ce témoin antique de l'échange social est ainsi passé, au cours des deux derniers siècles

101. Et, par conséquent, de manière parfois quelque peu contradictoire, selon que l'on se place du point de vue de l'*Ethique à Nicomaque* ou de celui de la *Politique* : cf. les références citées *supra*.

102. Cette analyse est développée dans une étude sur les dépôts fastueux chez les Celtes (Lewuillon, 1995).

103. Will, 1954, p.219.

104. Pour la description complète d'une économie fondée partiellement sur l'échange des barres de sel, voyez Godelier, 1974a, 2, p.169-199 ; Godelier, 1969.

105. Pour une analyse approfondie de ce système, que l'on appellera *hpaga*, ainsi que de celui dit *Ndap/Nkô* (où ce sont les monnaies qui sont réparties dans des classes particulières), et enfin pour leur implication dans la conception des biens de prestige, voir Lewuillon, 1995.

106. En Gaule centrale, les anciens monnayages d'or se situent dans les territoires aristocratiques et autour des "centres métallurgiques" (Nash, 1981, p.13).

107. Sur les textes et les représentations figurées des colliers celtiques, cf. Dottin, 1915, p.173-175 et 179-192. Aux références antérieures, ajouter Kruta, 1987, ainsi qu'un exemple légendaire en rapport indirect avec Delphes (et par conséquent, l'or de Toulouse) : l'offrande d'un torque d'or par un chef gaulois au siège de Marseille - IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Justin, XLIII, 3, 5-10).

108. Par exemple les ors des Scythes (Hérodote, IV, 5-7) ou les objets de cuivre non fonctionnels des "sociétés du *potlatch*" (*coppers*) : Lewuillon, 1992.

avant notre ère <sup>109</sup>, d'une exploitation "extra-économique" aux formes plus subtiles de l'échange social et du commerce. D'autres objets ont sans doute tenu le même rôle, comme les anneaux monétaires d'or ou d'argent (*ring money*) de l'Age du Fer britannique (jusqu'au IIe siècle av. J.-C.) <sup>110</sup>. Si leur fonction monétaire est assurée, ces anneaux ne sont pas le moins du monde étalonnés ; par conséquent, leur valeur d'échange est également *sans commune mesure* avec leur valeur d'usage ou leur valeur vénale : ils ne comptent que pour ce qu'on leur assigne.

Dans les trésors, les torques d'or sont associés spatialement et chronologiquement aux monnaies d'or. Les classements, la cartographie numismatique et les analyses comparées des ors conduiront les numismates, dans un avenir proche, à déterminer la chronologie des émissions les plus anciennes et la filiation entre les différentes catégories d'objets <sup>111</sup>. Une énigme des sources de l'or antique s'en trouvera ainsi résolue, lorsqu'on appréciera mieux les effets et les limites de la refonte. Mais il est un autre genre d'association entre les torques et les monnaies qui s'exprime de lui-même et ne peut se démentir : c'est l'image du collier gravée sur les monnaies. Ces torques monétaires ont-ils un sens économique, et peuvent-ils représenter une étape de la transition entre l'économie préclassique aux instruments d'échange primitifs et l'économie monétarisée des cités gauloises et germaniques ? Malgré les incertitudes qui pèsent encore sur le sens du torque, sur quelques séries monétaires qui en portent l'image et sur le langage des monnaies en général <sup>112</sup>, l'hypothèse vaut d'être examinée.

Certains aspects de la statistique qui suit seront à revoir ; en effet, il reste difficile, pour l'heure, de préciser la chronologie des plus hautes émissions ainsi que les aspects quantitatifs des séries ou leur importance relative dans la sphère économique, quand ce n'est pas leur personnalité qui souffre d'attributions encore incertaines ; les numismates livreront leurs propres commentaires. On a donc répertorié provisoirement les monnaies à l'image du torque toutes variétés confondues, et c'est le nombre des séries (il s'agit donc des émissions et non des trouvailles) qui a servi à déterminer l'importance du thème iconographique <sup>113</sup>. Les séries de métaux différents ont été comptabilisées séparément, sans chercher à déterminer s'il s'agissait ou non d'un aspect trimétallique de la même représentation du torque. Mais l'identification de l'image elle-même ne va pas sans difficultés. Les torques

brandis par un personnage sont souvent incomplets, l'usure de la monnaie les faisant disparaître hors du champ. Le frai provoque encore d'autres dommages, empêchant par exemple de distinguer entre un torque réel et une couronne. Le sens de ces symboles restant dans l'ombre, il conviendrait d'en faire une analyse discriminante, car les torques brandis forment des figures parfois fort différentes. L'assimilation à la couronne est une équivalence fonctionnelle et symbolique qui se vérifie dans un nombre important de cas <sup>114</sup>, mais ce n'est pas la seule : le collier peut être simplement présenté, dans une attitude que certaines scènes du chaudron de Gundestrup nous ont rendue familière. Les torques portés au cou des personnages ne sont pas plus aisés à repérer : ils ne se distinguent des nombreux colliers classiques, souvent représentés par un grènetis, que par la mention de tampons plus ou moins bien figurés. Or, le frai atténue considérablement ces détails et laisse planer le doute dans un certain nombre de cas. Enfin, les torques qui apparaissent dans le champ soit comme motif principal, soit comme citation secondaire, posent problème lorsque leur type paraît inabouti ou, au contraire, complètement transformé. C'est le cas de quelques images de "segment bouleté", qu'on a assimilées à des torques lorsque des rapprochements iconographiques semblaient s'imposer <sup>115</sup>. Voici le corpus provisoire des différentes images <sup>116</sup> :

Les séries aux torques "brandis" ("tenus" et "présentés"), "cités" et "portés" sont à peu près égales en nombre. Le groupe des torques portés paraît toutefois légèrement inférieur à celui des torques brandis. Il est également plus tardif et concentré dans le courant du Ier siècle av. J.-C. (quelques datations

109. Un glissement du même genre que celui qui vient d'être évoqué à propos des biens de prestige a été mis en évidence dans la sphère sociale, de serviteurs et de moyen de reproduction, ceux qui ont perdu leur liberté acquièrent progressivement la valeur marchande propre aux esclaves en économie d'échanges : Daubigny, 1983.

110. Van Arsdell, 1989, 2, p.61-62.

111. Voir Boudet *et al.*, Barrandon, *supra* et Aubin, *infra*.

112. En dernier lieu : Sterckx, 1995.

113. Outre les références citées note 63, on a utilisé les ouvrages suivants pour la Gaule septentrionale et orientale : Scheers, 1992 ; Castelin, 1985 ; Ziegans, 1993 ; Forrer, 1969 ; Göbl, 1933 ; Pink, 1939 et 1974 ; De Jersey, 1994 ; Paulsen, 1933 ; Hucher, 1868 ; Nash, 1978 et 1981 ; Van Arsdell, 1992 ; Collis, Malacher, 1992 ; Haselgrove, 1987 ; Aubin, 1990.

114. Aubin, 1990.

115. Dans le même ordre d'idée, un travail prometteur, mais encore trop partiel pour qu'il en soit tenu compte ici, nous amène à établir des correspondances et des associations complexes entre l'image du torque, les thèmes principaux des droits et des revers et les nombreuses citations symboliques annexes.

116. Cf. annexe II.

plus précises sont avancées pour la période de la guerre des Gaules et pour celle qui la précède d'assez peu). En outre, la grande majorité de ces pièces sont des bronzes frappés. Elles sont accompagnées de quelques pièces d'argent et d'une ou deux séries d'or, par ailleurs à l'interprétation assez incertaine<sup>117</sup>. Les droits portent presque exclusivement des têtes, hormis quelques bustes. Les revers sont variables : quelques biges et quelques auriges, ainsi qu'une belle série de chevaux ; pour le reste, on y trouve diverses représentations d'animaux.

Le groupe des torques cités serait inférieur en nombre au précédent s'il n'était soutenu par la masse des *Regenbogenschüsselchen*. On peut y joindre également les pièces au segment bouleté, tout en gardant à l'esprit les remarques méthodologiques faites plus haut. Pour ces raisons, il est majoritairement en or. Nombre de séries étrangères au territoire gaulois sont placées dans le Ier siècle de notre ère. Ce groupe est donc aussi plus tardif, ne présentant que quelques séries légèrement antérieures à la guerre des Gaules. Mais ces différences chronologiques doivent être rapportées aux différences historiques : c'est relativement à leur propre développement monétaire que doivent être appréciées ces séries très septentrionales, comme pour l'île de Bretagne, d'ailleurs. Si l'on excepte les *Regenbogenschüsselchen*, dont l'iconographie spécifique constitue un langage plus laconique que celui des monnaies du territoire gaulois, les droits portent majoritairement une tête ; moyennant les mêmes réserves, on constate que les revers portent de manière plus systématique encore le cheval.

L'hypothèse de la transition monétaire et de la relation des torques et de l'or est davantage concernée par le groupe au torque brandi. C'est en effet le plus ancien, le plus nombreux, le plus varié et c'est aussi celui où l'or domine (suivi par l'argent). Il est représenté par des pièces dont certaines peuvent être renvoyées à une période qui va de la seconde moitié du IIIe siècle à la première moitié du IIe siècle av. J.-C. Ce sont majoritairement des séries d'or, quoique les tétradrachmes des Celtes de l'Est y soient également bien représentés. Presque toutes ces pièces présentent au droit une tête (diadémée ou laurée), et au revers une impressionnante série de biges clairement identifiés et d'auriges, essentiellement dans les séries d'or et d'argent. Ces caractères pourraient être interprétés comme les témoins d'une certaine proximité par rapport aux modèles originaux. On note aussi sur les revers la

bonne représentation des chevaux androcéphales, qui semble concerner des séries d'identification récente (et parfois problématique) de l'ouest de la Gaule.

La répartition spatiale de ces monnaies (fig. 8) laisse entrevoir une situation plus homogène que l'analyse du détail des séries. Il est clair que l'image monétaire du torque est une affaire septentrionale, qu'elle concerne surtout les peuples belges, où les monnayages ambiens dominent, ainsi que quelques peuples de l'Ouest. Cela n'est pas fait pour nous étonner : le mercenariat, qui avait contribué à introduire la monnaie chez les Gaulois, est également propre à en intensifier l'usage ; or, les relations de ce type sont très fréquentes entre les Belges et les Germains, spécialement aux heures les plus chaudes de la guerre des Gaules<sup>118</sup>. On observe également le recours au mercenariat ailleurs en Gaule ; est-ce un hasard s'il est mentionné à propos des Nitiobroges<sup>119</sup>, dont le nom est porté sur le "torque comptable" de Mailly-le-Camp ? Pour la Gaule septentrionale et orientale, le texte de César confirme pleinement le recours intensif à la monnaie dans un cadre non commerçant : si plus d'un tiers des mentions de l'argent monnayé n'en spécifient pas la localisation<sup>120</sup>, les références précises concernent les Germains<sup>121</sup>, les Eburons<sup>122</sup>, les Trévires<sup>123</sup>, les Atrébates<sup>124</sup>, les Eduens<sup>125</sup> et les Arvernes<sup>126</sup>.

L'image septentrionale du torque monétaire est tout aussi nettement associée à l'or, qui représente, toutes catégories confondues, le support majoritari-

117. Il s'agit d'un quart de stater des Ambiens (B.N. 8535-8536, La Tour, pl.XXXIV, Scheers, 1977, n°12, p.297) qui porte un collier laissant une impression torsadée. Mais on ne peut pas exclure qu'il ne s'agisse pas là d'un collier classique figuré par un grènetis - catégorie non retenue par ailleurs - ; même remarque pour une monnaie des Bituriges (*ABVDOS*, or [et bronze] : B.N. 4196 (LT XIV, 4196, Nash, 1978, n° 471).

118. Chez les Eburons : César, *B.G.*, V, 27, 6 ; 8 ; *B.G.*, VI, 2, 1-2 ; chez les Trévires : "[Les membres de la famille dirigeante de feu Indutiomar] continuent de solliciter les Germains du voisinage et leur promettent de l'argent (*pecunia*) [...]. On se lie par serments, les subsides (*pecunia*) sont garantis au moyen d'otages..." : *B.G.*, VI, 2, 1-2 (Trad. L.-A. Constans).

119. "C'est sur ces entrefaites que Teutomatos, fils d'Ollovoico et roi des Nitiobroges, dont le père avait reçu du sénat le titre d'ami, vint le rejoindre avec une forte troupe de cavaliers de sa nation et de mercenaires qu'il avait recrutés en Aquitaine". (César, *B.G.*, VII, 31, 5 [Trad. L.-A. Constans]).

120. Elles sont concentrées dans les livres I (pour des raisons de commerce) et VII (pour le financement de l'insurrection de 52 av. J.-C.).

121. Dix-huit mentions, concernant des relations diverses : mercenariat et échanges de subsides garantis par des otages.

122. Six mentions concernant des alliances ou du mercenariat, y compris avec des Germains.

123. Cinq mentions, toutes concernant des alliances.

124. Trois mentions d'alliances et de relations avec les Germains.

125. Douze mentions, tous usages, publics et privés, mais inter-gaulois.

126. Six mentions, mais toutes à l'occasion de la coalition de 52 av. J.-C.

re. Cependant, on ne peut ignorer que les peuples belges offrent également l'image monétaire du torque sur de nombreuses séries de bronzes frappés et de potins. Dans cette zone comme dans l'Ouest, c'est l'image du torque brandi qui domine, non seulement par son association à l'or, - ce qui est attendu - mais également dans ses expressions d'argent (Celtes de l'Est, Germanie). On ne peut s'empêcher d'y déceler des traits archaïques à plus d'un titre, impression renforcée par la présence de supports qui s'écartent des formes classiques du monnayage : quelques types de *Regenbogenschüsselchen*, originaires d'Allemagne du sud, et certains "globules", dont la présence dans l'est du bassin parisien<sup>127</sup> a été soulignée par la récente découverte de Saint-Denis-les-Sens<sup>128</sup>. Du point de vue de la répartition géographique de cet or, la situation ressemble davantage à celle qu'on observait à La Tène moyenne qu'à La Tène finale (fig. 2 et 3), comme si l'existence d'une zone d'usage spécial de l'or s'était perpétuée à travers d'autres phénomènes économiques : la référence au torque (comme symbole par excellence de l'échange) et à ses substituts monétaires (comme moyens de paiement). Dans ce cas, on peut proposer deux interprétations. Soit que l'on ait eu recours à l'image du torque afin de signifier que l'or ainsi marqué était à vocation marchande (c'est-à-dire que, de religieux, de rituel ou de n'importe quoi d'autre, il devenait monétaire). Cette opération serait conforme au codage en vigueur dans les sociétés qui n'échangent que certaines classes de biens entre eux<sup>129</sup>. Soit que l'emploi du symbole du torque sur les monnaies ait fait de celles-ci des moyens de paiement, et non plus des objets de thésaurisation, de redistribution ou d'acquisition du prestige social. Dans cette hypothèse, le torque n'aurait certainement pas été le seul signe monétaire en vigueur, mais il aurait pris rang parmi d'autres images fonctionnelles, comme l'épi ou le canthare (qui se réfèrent explicitement à des ateliers méditerranéens) ou comme l'amphore, peut-être encore plus explicite... On remarque en effet que, parmi les catégories de symboles "subalternes", certaines sont exclusives du torque<sup>130</sup>, tandis que d'autres supportent bien l'association. Mais le temps a eu raison de ces symboles ; la sentence de Tacite, toujours plus pertinente, s'impose à notre esprit :

*"Les bœufs aussi n'y ont pas leur noblesse ni l'orgueil de leur front : c'est le nombre qui [...] plaît [aux Germains], telle est leur seule richesse et elle les comble. L'argent et l'or, faveur ou disgrâce, je ne sais, leur ont*

*été déniés par les dieux ; pourtant, je n'oserais affirmer qu'aucune veine de Germanie ne produit d'argent ou d'or : car qui a fait des fouilles ? La possession et l'usage de ces métaux ne les occupent pas comme nous. On peut voir chez eux des vases d'argent donnés en cadeaux à leurs ambassadeurs et à leurs chefs, dont ils ne font pas plus grand cas que de ceux qu'on façonne de terre ; cependant, les plus proches de nous apprécient l'or et l'argent pour l'usage de leur commerce, ils connaissent et préfèrent quelques-unes de nos monnaies ; ceux de l'intérieur, par un procédé simple et plus antique, pratiquent l'échange des marchandises. Ils présentent la monnaie ancienne et connue depuis longtemps, les pièces dentelées, les pièces au char ; ils recherchent aussi l'argent plus que l'or, non par goût, mais parce que le nombre de pièces d'argent les rend plus commodes à des gens qui font trafic d'objets communs et de valeur médiocre"*<sup>131</sup>.

Chaque trait ici peut être vérifié, depuis la préférence pour l'argent (qui est un fait historique autant qu'une nécessité économique) jusqu'à cette prédilection pour les pièces anciennes, que vient combler le style des monnaies d'argent (toutes au torque brandi, modèle le plus archaïque). Mais le schéma anthropologique s'en trouve également validé : une autre notion de la valeur d'usage, la persistance de l'accumulation (c'est le nombre qui plaît) et de l'échange primitif, et finalement le progrès de la monétarisation et des monnaies divisionnaires sous l'influence des économies méditerranéennes<sup>132</sup>.

Certes, ce procès qui conduit de l'échange archaïque aux prémisses de la monétarisation n'offre pas l'apparente rigueur de l'économie classique. Mais doit-on se fier à cette illusion entretenue par la spéculation moderne, dans un système où règnent l'empirisme et la concurrence ? Ce ne

127. Scheers, 1977.

128. Où ce sont des globules "à la croix" : Dhenin, 1995.

129. Cf. ici note 105.

130. L'amphore est bien représentée chez ce peuple monétaire que sont les Arvernes, mais le torque y est probablement absent (un doute pour le segment peut-être bouleté B.N. 3779 - confusion avec B.N. 8586 ?). Sauf erreur, on ne trouve ce type d'association que sur une monnaie des Meldes, une série trimétallique (au torque porté) dont les pièces d'or, justement, n'offrent pas de représentation du torque (B.N. 7631-7700, La Tour, pl. XXXI, 7631, 6732, 6733, 7635-36, 7643, 7646, 7658, 7660, 7691, 7687, 7690, 7694, 7699 ; Scheers, 1977, n° 28, p.388-389).

131. *Germanie*, 5, 1-5 (Trad. J. Perret, C.U.F., 1967 [=1949]).

132. Par exception, les *Hermundures* pratiquent le commerce jusqu'à l'intérieur des provinces romaines (Rhétie) : Tacite, *Germanie*, 41, 1 ; les *Marcomans* et les *Quades*, qui ont eu des rois indigènes, et maintenant en ont aussi d'étrangers, profitent de l'argent romain pour maintenir au pouvoir les familles régnantes (*Germanie*, 42, 2).

sont ni les cambistes, ni les *raiders*, ni les courtiers en bourse, tous experts en prévisions rétrospectives, qui nous convaincront que les phénomènes monétaires possèdent dans le moyen terme la logique qu'on leur prête ; ce ne sont pas non plus les banques centrales qui nous feront croire qu'un système unique va de soi. Après tout, dans le désordre des monnaies antiques, entre l'échange et le commerce, entre l'or sublime et le bronze vulgaire, les Gaulois n'ont pas si mal réussi...

Bruxelles, juillet 1995

## Bibliographie

- A.F.E.A.F., 1995 : *Les dépôts fastueux et l'aristocratie à l'Age du Fer en Champagne méridionale et Bourgogne septentrionale du VIIIe au IIIe siècle avant J.-C.*, 19e colloque de l'A.F.E.A.F., Troyes, 25-27 mai 1995.
- Aubin, 1990 : Aubin G., Le torque sur les monnaies gauloises attribuées aux Vénètes d'Armorique, *Hommages à P.-R. Giot*, R.A.O., 1990, suppl. n° 2, p.287-292.
- Audouze, Buchsenschutz, 1989 : Audouze F., Buchsenschutz O., *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Paris, 1989.
- Bats, 1986 : Bats M., Le vin italien en Gaule aux IIe-Ier siècles. Problèmes de chronologie et de distribution, *D.H.A.*, 1986, 12, p.391-430.
- Benveniste, 1969 : Benveniste E., *Vocabulaire des institutions indo-européennes, I. Economie, parenté, société*, Paris, 1969.
- Bermejo Barrera, 1987 : Bermejo Barrera J.C., La géopolitique de l'ivresse dans Strabon, *D.H.A.*, 1987, 13, p.15-145.
- Berthoud, 1981 : Berthoud A., *Aristote et l'argent*, Paris, 1981.
- Boas, 1897 : Boas F., *The Social Organisation and the Secret Societies of the Kwakiut Indians*, Washington, 1897.
- Boas, 1921 : Boas F., *Ethnology of the Kwakiut, 35th Report of the Bureau of American Ethnology*, 2, p.1340.
- Boudet, 1989 : Boudet R., La circulation des monnaies d'or pré-augustéennes dans le sud-ouest de la Gaule, *Etudes Celtiques*, 1989, 26, p.23-60.
- Boudet, 1990 : Boudet R., Numismatique et organisation du territoire du sud-ouest de la Gaule à la fin de l'Age du Fer : une première esquisse, *Les Gaulois en Armorique, Actes du XIIe colloque de l'A.F.A.N.*, Quimper, 1988. R.A.O., supplément n° 3, 1990, p.169-190.
- Bouloumié, 1988 : Bouloumié B., Le symposium gréco-étrusque et l'aristocratie celtique, *Les princes celtes et la Méditerranée*, Paris, 1988, p.343-383.
- Bouvier-Ajam et al., 1975 : Bouvier-Ajam M., Ibarrola J., Pasquarelli N., *Dictionnaire économique et social*, Paris, 1975.
- Briard, 1989 : Briard J., Les premières aristocraties du métal, *L'archéologie de la France. Trente ans de découvertes*, Paris, 1989, p.190-191.
- Brun, 1988 : Brun P., Les "résidences princières" comme centres territoriaux : éléments de vérification, *Les princes celtes et la Méditerranée*, Paris, 1988, p.129-143.
- Brun, 1991 : Brun P., Systèmes économiques et organisations sociales au Premier Age du Fer dans la zone nord-alpine, *Les Alpes à l'Age du Fer, Actes du Xe colloque sur l'Age du Fer, Yenne-Chambéry, Revue archéologique de Narbonnaise*, supplément 22, Paris, 1991, p.313-332.
- Castelin, 1985 : Castelin K., *Keltische Münzen. Katalog der Sammlung des Schweizerischen Landesmuseums*, Zurich-Berne, 1985.

- Castro Perez, 1987 : Castro Perez L., L'art des torques orientaux, *Archéologia*, 222 (mars 1987), p.58-66.
- Cauuet, 1991 : Cauuet B., L'exploitation de l'or en Limousin, des Gaulois aux Gallo-Romains, *Annales du Midi*, 1991, 103, n° 194, p.149-181.
- Cauuet, 1994 : Cauuet B., *Les mines d'or gauloises du Limousin*, Limoges, 1994.
- Cauuet, 1995 : Cauuet B., Celtic Gold Mines from West-Central Gaul, dans Morteani G. et Northover J.P. éd., *Prehistoric Gold in Europe*, NATO ASI Series, Series E : Applied Sciences, 280, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht-Boston-Londres, 1995, p.219-240.
- Cauuet, Didierjean, 1992 : Cauuet B., Didierjean F., Mines d'or gauloises et habitats associés du sud-Limousin : méthodes de prospection archéologique, *Aquitania*, 1992, 10, p.31-47.
- Colbert de Beaulieu, 1973 : Colbert de Beaulieu J.-B., *Manuel de numismatique celtique. Méthodologie des ensembles*, Paris, 1973.
- Collis, Malacher, 1992 : Collis J., Malacher F., Chronology, production and distribution of coins in the Auvergne, dans Mays M. éd., *Celtic Coinage. Britain and beyond. Symposium on Coinage and Monetary History*, B.A.R., B.S. 222, Oxford, 1992.
- Cumont, 1963 : Cumont F., *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, 1906, rééd. 1963.
- D'Arbois de Jubainville, 1892 : D'Arbois de Jubainville H., *Cours de littérature celtique V. L'épopée celtique en Irlande*, Paris, 1892 (trad. Ferdinand Lot).
- Dalton, 1961 : Dalton G., Economic theory and primitive society. *The American Anthropologist*, 1961, 63, p.143-167.
- Dalton, 1978 : Dalton G., The impact of colonization on aboriginal economies in stateless societies, *Research in Economic Anthropology*, 1978, 1, p.131-184.
- Daubigny, 1979 : Daubigny A., Reconnaissance des formes de la dépendance gauloise, *D.H.A.*, 1979, 5, p.145-189.
- Daubigny, 1983 : Daubigny A., Relations marchandes méditerranéennes et procès des rapports de dépendance (*magu- et ambactes*) en Gaule protohistorique, *Modes de contact et processus de transformation dans les sociétés anciennes*, Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981), Pise-Rome, 1983 (coll. E.F.R., 67), p.659-683.
- Daubigny, 1985 : Daubigny A., Formes de l'asservissement et statut de la dépendance préromaine dans l'aire gallo-germanique, *D.H.A.*, 1985, 11, p.417-447.
- Davy, 1922 : Davy G., *La foi jurée*, Paris, 1922 (Travaux de l'Année sociologique).
- De Jersey, 1994 : De Jersey P., *Coinage in Iron Age Armorica*, Oxford, 1994 (Ox. Un. Comm. for Archaeology, 39, *Studies in Celtic Studies*, 2).
- Delestree, 1994 : Delestree L.-P., La numismatique gauloise en Gaule belge. Problématique et axes de recherche, *R.A.P.*, 1994, 3-4, p.19-30.
- Desmazières, 1929 : Desmazières O., L'or, l'argent et le mispickel aurifère dans le département du Maine-et-Loire, *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 1929, 85, p.168-183.
- Dhenin, Fischer, 1995 : Dhenin M., Fischer B., Le trésor de l'autoroute, *Découvertes archéologiques sur l'autoroute A5*, *Archéologia*, 1995, h.-s. 3H, p.44-45.
- Dietler, 1992 : Dietler M., Commerce du vin et contacts culturels en Gaule au Premier Age du Fer, *Marseille grecque et la Gaule*, Actes du colloque de Marseille 1990, Aix-en-Provence-Lattes, 1992 (*Etudes massaliètes*, 3), p.401-410.
- Domergue, 1983 : Domergue C., L'or des Volques Tectosages : mythe ou réalité ?, *L'art celtique en Gaule*, Marseille-Paris-Dijon, 1983, p.84-85.
- Dottin, 1915 : Dottin G., *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, Paris, 1915.
- Duval, 1988 : Duval A., Des chars processionnels aux chars de combat, *Les princes celtes et la Méditerranée*, Paris, 1988, p.303-319.
- Duval et al., 1988 : Duval A., Mohen J.-P., Eluère C., Les Celtes anciens des VIIIe-Ve siècles avant J.-C., *Les princes celtes et la Méditerranée*, Paris, 1988.
- Eluère, 1982 : Eluère C., *Les ors préhistoriques. L'Age du Bronze en France - 2*, Picard éd., Paris, 1982, p.197 s.
- Eluère, 1987 : Eluère C., *L'or des Celtes*, Paris, 1987.
- Eluère, 1988 : Eluère C., Orfèvrerie des Celtes anciens et orfèvreries méditerranéennes, *Les princes celtes et la Méditerranée*, Paris, 1988.
- Eluère, 1989 : Eluère C., L'or et le prestige, *De Lascaux au Grand Louvre*, Paris, 1989, p.156-157.
- Eluère, 1991 : Eluère C., The Celts and their Gold. Origins, Production and Social Role, *The Celts*, Milan, 1991, p.349-355.
- Feuvrier-Prévotat, 1978 : Feuvrier-Prévotat C., Echanges et sociétés en Gaule indépendante : à propos d'un texte de Poseidonios d'Apamée, *Ktéma*, 1978, 3, p.243-259.
- Forrer, 1969 : Forrer R., *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande* (Strasbourg, 1908), rééd. Graz, 1969.
- Frankenstein, Rowlands, 1978 : Frankenstein S., Rowlands M.J., The Internal Structure and Regional Context of Early Iron Age Society in South-Western Germany, *Bulletin of the London Institute of Archaeology*, 1978, 15, p.73-112.
- Furger, Müller, 1991 : Furger H., Müller F., *L'or des Helvètes*, Zurich, 1991, p.16 et 35-39.
- Gillet, 1969-1970 : Gillet J.-C., Les gisements aurifères de Belgique. Etude archéologique et géologique, *Les chercheurs de la Wallonie*, 1969-1970, 21, p.121-163.

Göbl R., *Typologie und Chronologie der keltischen Münzprägung in Noricum*, Vienne, 1973.

Godelier, 1969 : Godelier M., Monnaie de sel et circulation des marchandises chez les Baruya de Nouvelle-Guinée, *L'Homme*, 1969, 9, p.5-37.

Godelier, 1974a : Godelier M., *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris, 1974.

Godelier, 1974b : Godelier M., *Un domaine contesté : l'anthropologie économique (Textes de sciences sociales, 5)*, Paris-La Haye, 1974.

Godelier, 1982 : Godelier M., *La production des grands hommes*, Paris, 1982.

Goudineau, Guilaine, 1989 : Goudineau C., Guilaine J. dir., *De Lascaux au Grand Louvre. Archéologie et histoire en France*, Paris, 1989.

Goudineau, 1991 : Goudineau C., Les sanctuaires gaulois : relecture d'inscriptions et de textes, *Les Sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen (Amiens-Saint-Riquier 8-10 novembre 1990)*, Paris, 1991, p.250-255.

Gros, 1976 : Gros P., *Aurea templa. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome au temps d'Auguste*, Rome, 1976 (BEFAR 231).

Gruel, 1989 : Gruel K., *La monnaie chez les Gaulois*, Paris, 1989.

Guichard et al., 1993 : Guichard V., Pion P., Malacher F., Collis J., A propos de la circulation monétaire en Gaule Chevelue aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C., *R.A.C.F.*, 1993, 32, p.25-55.

Haffner, 1995 : Haffner A. éd., *Heiligtümer und Opferkulte der Kelten*, Stuttgart, 1995.

Haselgrove, 1987 : Haselgrove C., *Iron Age Coinage in South-East England. The archaeological context*, (B.A.R., B.S. 174, I), Oxford, 1987, p.17-21.

Hubert, 1925 : Hubert H., Le système des prestations totales dans les littératures celtiques, *RC*, 42, 1925, p.332-329.

Hubert, 1932 : Hubert H., *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*, Paris, 1932 (rééd. 1974).

Hucher, 1868 : Hucher E., *L'art gaulois, ou les Gaulois d'après leurs médailles*, Paris-Le Mans, 1868.

James, 1989 : James E., s.v. "Monnaie", *Encyclopaedia Universalis*, 1989, p.687-696.

Joffroy, Lejeune, 1966 : Joffroy R., Lejeune M., Un torque d'or découvert en 1965 à Mailly-le-Camp (Aube), *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 56, 1966.

Kruta, 1982 : Kruta V., Archéologie et numismatique. La phase initiale du monnayage celtique, *Etudes Celtiques*, 1982, 19, p.35-50.

Kruta, 1987 : Kruta V., Or grec et or gaulois, *Archéologia*, janvier 1987, 220, p.32-35.

L'archéologie, 1989 : *L'archéologie de la France. Trente ans de découvertes*, Paris, 1989.

Labrousse, 1968 : Labrousse M., *Toulouse antique*, Paris, 1968, p.129-136.

Lejeune, 1985 : Lejeune M., *Recueil des inscriptions gauloises. I. Textes gallo-grecs*, Paris, 1985.

Leroux, 1989 : Leroux C.T., *L'archéologie de la France. Trente ans de découvertes*, Paris, 1989, p.211.

Lewuillon, 1990 : Lewuillon S., Affinités, parentés et territoires en Gaule indépendante : fragments d'anthropologie, *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 1990, 16, 1, p.283-358.

Lewuillon, 1992 : Lewuillon S., Contre le don. Etude sur le sens de la réciprocité et de la compensation sociale en Gaule, *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 1992, 18, 1, p.105-156 (première version dans Daubigney A. éd., *Fonctionnement social de l'Age du Fer. Opérateurs et hypothèses pour la France. Actes de la table ronde internationale de Lons-le-Saunier (Jura), 24-26 octobre 1990*, Lons-le-Saunier, 1993, p.71-89.

Lewuillon, 1995 : Lewuillon S., Le pesant d'or. Offrandes et dépôts chez les Celtes, *Les dépôts fastueux et l'aristocratie à l'Age du Fer en Champagne méridionale et Bourgogne septentrionale du VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, Actes du 19<sup>e</sup> colloque de l'A.F.E.A.F., Troyes, 25-27 mai 1995 (à paraître).

Malinowski, 1922 : Malinowski M., *The Argonauts of the Western Pacific*, Londres, 1922.

Mauss, 1923 : Mauss M., Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, *Année sociologique*, 1923-1924, 2<sup>e</sup> série (repris dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, 1973, p.145-279).

Mauss, 1925 : Mauss M., Sur un texte de Poseidonios. Le suicide, contre-prestation suprême, *R.C.*, 42, 1925, p.324-329.

Morteani, Northover, 1995 : Morteani G., Northover J.P. éd., *Prehistoric Gold in Europe*, NATO ASI Series, Series E : Applied Sciences, 280, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht-Boston-Londres, 1995.

Nash, 1978 : Nash D., *Settlement and Coinage in Central Gaul c. 200-50 BC*, (B.A.R., S.S., 39, I-II), Oxford, 1978.

Nash, 1981 : Nash D., Coinage and state development in Central Gaul, dans Cunliffe B. éd., *Coinage and society in Britain and Gaul : some current problems*, (Research Report n° 38), Londres, 1981, p.10-17.

Olivier, Reinhard, 1993 : Olivier L., Reinhard W., Les structures socio-économiques du Premier Age du Fer dans le groupe Sarre-Lorraine : quelques perspectives, *Fonctionnement social de l'Age du Fer. Opérateurs et hypothèses pour la France, Table ronde internationale de Lons-le-Saunier 24-26 octobre 1990*, Lons-le-Saunier, 1993, p.105-130.

Oskamp, 1970 : Oskamp H.P.A., *The Voyage of Máel Dúin*, Groningue, 1970.

- Pare, 1987 : Pare C., *Der Zeremonialwagen der Hallstattzeit : Untersuchungen zur Konstruktion, Typologie und Kulturbeziehungen, Vierrädrige Wagen der Hallstattzeit*, Mayence, 1987, p.189-249.
- Parzinger, 1988 : Parzinger H., *Chronologie der Späthallstatt- und Frühlatène-Zeit. Studien zu Fundgruppen zwischen Mosel und Save*, Weinheim, 1988.
- Paulsen, 1933 : Paulsen R., *Die Münzprägungen der Boier*, Vienne-Leipzig, 1933.
- Pink, 1974 : Pink K., *Die Münzprägung der Ostkelten und ihrer Nachbarn*, Budapest, 1939 ; Braunschweig, 1974.
- Polanyi, 1957 : Polanyi K. éd., *Trade and Market in early Empires*, New-York, 1957.
- Py, 1990 : Py M., *Considérations sur la circulation monétaire, Fouilles dans la ville antique de Lattes, Lattara*, 1990, 3, p.377-390.
- Richard, 1992 : Richard J.-C., *La diffusion des monnayages massaliètes au-delà du territoire de Marseille, Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque de Marseille 1990, Aix-en-Provence-Lattes, 1992 (Etudes massaliètes 3)*, p.255-260.
- Rivallain, 1988 : Rivallain J., *Etude comparée des phénomènes pré-monnaies en protohistoire européenne et dans le monde ethno-archéologique d'Afrique noire*, Thèse d'Etat, Paris I, 1988.
- Roymans, 1990 : Roymans N., *Tribal Societies in Northern Gaul*, Amsterdam, 1990 (Cingula, 12), p.136.
- Ruiz-Gálvez, 1995 : Ruiz-Gálvez M., *From gift to commodity : the changing meaning of precious metals in the later Prehistory of the Iberian Peninsula*, dans Morteani G. et Northover J.P. éd., *Prehistoric Gold in Europe*, NATO ASI Series, Series E : Applied Sciences, 280, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht-Boston-Londres, 1995, p.45-63.
- Sahlins, 1968 : Sahlins M., *Tribal economics, Tribesmen*, New-Jersey, 1968, p.247 s. (rééd. dans *L'économie tribale*, Godelier M. éd., *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*, Paris-La Haye, 1974, p.236-264).
- Sahlins, 1972 : Sahlins M., *Age de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Paris, 1972 (rééd. 1976).
- Sassatelli, 1987 : Sassatelli G., *Les Gaulois de la frise de Civitalba, Les Celtes en Italie (Dossier Histoire et Archéologie) n° 112, janvier 1987*, p.56-62.
- Scheers, 1977 : Scheers S., *Traité de numismatique celtique. II. La Gaule Belgique, C.R.H.A., série numismatique, 24*, Paris, 1977.
- Scheers, 1981 : Scheers S., *The Origin and Evolution of Coinage in Belgic Gaul*, dans Cunliffe B. éd., *Coinage and society in Britain and Gaul : some current problems (Research Report 38)*, Londres, 1981, p.18-23.
- Scheers, 1992 : Scheers S., *Un complément à l'Atlas de monnaies gauloises de Henri de la Tour*, Paris-Maastricht, 1992.
- Servet, 1984 : Servet J.-M., *Nomismata. Etat et origines de la monnaie*, Lyon, 1984.
- Stead, 1991a : Stead I.A., *The Snettisham Treasure : excavation in 1990*, *Antiquity*, 65, 1991.
- Stead, 1991b : Stead I.A., *The Snettisham Treasure*, *Current Archaeology*, 126, 1991, p. 260-263.
- Stead, 1995a : Stead I.A., *The Snettisham Treasure*, *Lunula*, 1995, 3, p.81-82.
- Stead, 1995b : Stead I.A., *Die Schatzfunde von Snettisham*, dans Haffner A. éd. *Heiligtümer und Opferkulte der Kelten*, 1995, p.100-110.
- Sterckx, 1995 : Sterckx C., *Images monétaires et mythes celtes*, *Zeitschrift für celtische Philologie*, 1995, 47, p.1-17.
- Testart, 1993 : Testart A., *Des dons et des dieux. Anthropologie religieuse et sociologie comparative*, Paris, 1993.
- Van Arsdell, 1989 : Van Arsdell R., *Celtic Coinage of Britain*, Londres, 1989.
- Van Arsdell, 1992 : Van Arsdell R., *Money supply and credit in Iron Age Britain*, dans Mays M. éd., *Celtic Coinage. Britain and beyond. Symposium on Coinage and Monetary History (B.A.R., B.S. 222)*, Oxford, 1992.
- Verron, 1989 : Verron G., *Dépôts et marches*, dans Goudineau C., Guilaine J. dir., *De Lascaux au Grand Louvre. Archéologie et histoire en France*, Paris, 1989, p.328-331.
- Villard, 1990 : Villard P., *lvresses barbares, Le vin dans l'antiquité (colloque E.N.S. 1988)*, Paris, 1990.
- Voute, 1991 : Voute A., *Les analyses d'objets en or*, dans Furger H. et Müller F. éd., *L'or des Helvètes*, Zurich, 1991, p.49-51.
- Waldhauser, 1993 : Waldhauser J., *Das keltische Gold in "Boiohaemum". Gewinnung, Verarbeitung und Benützung während der Stufen Hallstatt C bis La Tène D in Böhmen (CSFR), Fonctionnement social de l'Age du Fer. Opérateurs et hypothèses pour la France (Table ronde internationale de Lons-le-Saunier 24-26 octobre 1990)*, Lons-le-Saunier, 1993, p.39-41 (cf. *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, Bd 40-41, 1990-1991).
- Will, 1954 : Will E., *De l'aspect éthique des origines grecques de la monnaie*, *Revue historique*, 1954, 212, p.209-231 et 219.
- Ziegau, 1993 : Ziegau B., *Der Münzfund von Sontheim. Ein Schatz keltischer Goldmünzen aus dem Unterallgäu*, Munich, 1993 (Prähistorische Staatsammlung München - Museum für Vor- und Frühgeschichte).

## Avertissement

La base de données des objets en or qui entrent en ligne de compte dans cet article est livrée dans son état sommaire (ne sont donnés que le genre d'objet, le lieu de la découverte et le pays d'origine) de juillet 1995. En raison des diverses contraintes liées à l'édition et à ses délais, il n'a pas été possible d'en donner l'état actualisé (considérablement augmenté et parfois corrigé), ce qui eût conduit à reprendre la cartographie et la statistique. Mais de ces deux points de vue, la loi des grands nombres a joué : aucune modification significative ne résulte de l'accroissement de la base, la plupart des nouveaux points venant s'agglutiner à des endroits déjà très encombrés. Tout au plus notera-t-on que la cartographie présentée ici sous-estime la présence de l'or dans la *Mitteleuropa*.

En tout état de cause, la cartographie initiale ne porte que sur la Celtique centrale ; l'extension cartographique voulue par les éditeurs fait donc apparaître des contrées où l'or n'est pas mentionné, tout simplement parce qu'elles ne relevaient pas de la présente étude.

S.L.

## Annexe I

### OBJETS DE LA PREMIERE PERIODE

OBJET	LIEU	PAYS
ANNEAU(X)	BAD-CANNSTATT, STUTTGART	D
ANNEAU(X)	BUBENEC, PRAGUE (BOHEME)	TC
ANNEAU(X)	BUBENEC, PRAGUE	TC
ANNEAU(X)	CHAFFOIS (25) La Censure	F
ANNEAU(X)	CHLUM, BLATNA (BOHEME)	TC
ANNEAU(X)	CHOISY-AU-BAC (60)	F
ANNEAU(X)	DIARVILLE (54)	F
ANNEAU(X)	ENSISHEIM (68)	F
ANNEAU(X)	URTENEN, GRAUHOLZ	CH
ANNEAU(X)-SPIRALE	BYLANY (BOHEME)	TC
BAGUE(S)	IBOS (65)	F
BAGUE(S)	MAGNY-LAMBERT (21)	F
BOUCLE(S)	CHATONNAYE (FRIBOURG)	CH
BOUCLE(S)	DIARVILLE (54)	F
BOUCLE(S)	DITZINGEN, SCHÖCKINGEN	D
BOUCLE(S)	ESSLINGEN	D
BOUCLE(S)	HALLEIN, DÜRRNBERG (SALZBOURG)	A
BOUCLE(S)	HALLSTATT, GMUNDEN	A
BOUCLE(S)	HALLSTATT, GMUNDEN	A
BOUCLE(S)	INS (BERNE), TUMULUS N° 8	CH
BOUCLE(S)	"LA BUTTE" SAINTE-COLOMBE (21)	F
BOUCLE(S)	LA RIVIERE-DRUGEON, "La Loge" (39)	F
BOUCLE(S)	OPARANY (TABOR)	TC
BRACELET	MOIDONS (39)	F
BRACELET(S)	ALLENLÜFTEN, MÜHLEBERG (FRIBOURG)	CH
BRACELET(S)	BAD-CANNSTATT, STUTTGART	D

<b>OBJET</b>	<b>LIEU</b>	<b>PAYS</b>
BRACELET(S)	BAD-CANNSTATT, STUTTGART	D
BRACELET(S)	CONLIEGE (39)TUMULUS N° 2 ?	F
BRACELET(S)	DITZINGEN, SCHÖCKINGEN	D
BRACELET(S)	DÜDINGEN (GUIN)	CH
BRACELET(S)	DUSSLINGEN (TÜBINGEN)	D
BRACELET(S)	ENSISHEIM (68)	F
BRACELET(S)	ESSLINGEN-SIRNAU	D
BRACELET(S)	GIESSÜBEL-TALHAU, HUNDERSINGEN	D
BRACELET(S)	HERMRINGEN (FRIBOURG)	CH
BRACELET(S)	"HOCHDORF", EBERDINGEN LUDWIGSBURG	D
BRACELET(S)	KAPPEL-AM-RHEIN (B.-W.,)	D
BRACELET(S)	"LA BUTTE" SAINTE-COLOMBE (21)	F
BRACELET(S)	SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS (38)	F
BRACELET(S)	UNTERLUNKHOFEN (ARGOVIE) TUMULUS N° 62	CH
BRACELET(S)	UNTERLUNKHOFEN (ARGOVIE) TUMULUS N° 62	CH
BROCARD D'OR	HEUNEBURG (B.-W.)	D
DIADEME(S)	UCHACQ (40)	F
EPINGLE(S)	DITZINGEN, SCHÖCKINGEN	D
EPINGLE(S)	GUNZWIL-ADISWIL (LUCERNE)	CH
EPINGLE(S)	SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS (38)	F
FEUILLE(S)	ALLENLÜFTEN (FRIBOURG)	CH
FEUILLE(S)	APREMONT (70)	F
FEUILLE(S)	BESCHIED, TREVES	D
FEUILLE(S)	CERVENE PORICI	TC
FEUILLE(S)	CERVENE PORICI	TC
FEUILLE(S)	CHAFFOIS (25) La Censure	F
FEUILLE(S)	DIARVILLE (54)	F
FEUILLE(S)	ENSISHEIM (68)	F
FEUILLE(S)	GIESSÜBEL-TALHAU, HUNDERSINGEN	D
FEUILLE(S)	GOMADINGEN, REUTLINGEN TUMULUS N° 9	D
FEUILLE(S)	GY (70)	F
FEUILLE(S)	HALLSTATT, GMUNDEN	A
FEUILLE(S)	HALLSTATT, GMUNDEN	A
FEUILLE(S)	HALLSTATT, GMUNDEN	A
FEUILLE(S)	"HOCHDORF", EBERDINGEN (LUDWIGSBURG)	D
FEUILLE(S)	"HOCHDORF", EBERDINGEN (LUDWIGSBURG)	D

<b>OBJET</b>	<b>LIEU</b>	<b>PAYS</b>
FEUILLE(S)	"HOCHDORF", EBERDINGEN (LUDWIGSBURG)	D
FEUILLE(S)	"HOCHDORF", EBERDINGEN (LUDWIGSBURG)	D
FEUILLE(S)	"HOCHDORF", EBERDINGEN (LUDWIGSBURG)	D
FEUILLE(S)	"HOCHDORF", EBERDINGEN (LUDWIGSBURG)	D
FEUILLE(S)	HOPPSTÄDTEN, BIRKENFELD	D
FEUILLE(S)	INS (BERNE), TUMULUS N° 8	CH
FEUILLE(S)	INS (BERNE), TUMULUS N° 8	CH
FEUILLE(S)	KLEIN ASPERGLE	D
FEUILLE(S)	KLEIN ASPERGLE	D
FEUILLE(S)	KLEIN ASPERGLE, HOHENASPERG	D
FEUILLE(S)	KLEIN ASPERGLE, HOHENASPERG	D
FEUILLE(S)	MIOS "Pujaut" (24)	
FEUILLE(S)	OPARANY (TABOR)	TC
FEUILLE(S)	URTENEN, GRAUHOLZ	CH
FEUILLE(S)	URTENEN, GRAUHOLZ	CH
FEUILLE(S)	WEISSKIRCHEN	D
FIBULE(S)	BAD-CANNSTATT, STUTTGART	D
FIBULE(S)	CONLIEGE (39) TUMULUS N° 6	F
FIBULE(S)	DIARVILLE (54)	F
FIBULE(S)	DÜDINGEN (GUIN)	CH
FIBULE(S)	HALLSTATT, GMUNDEN	A
FIBULE(S)	HAROUE "Bois de Voivre" (54)	F
FIBULE(S)	"HOCHDORF", EBERDINGEN (LUDWIGSBURG)	D
FIBULE(S)	HOCHSCHEID, BERNKASTELL-WITTLICH	D
FIBULE(S)	VIX (21)	F
LINGOT(S)	CHOISY-AU-BAC (60)	F
LINGOT(S)	"HOCHDORF", EBERDINGEN (LUDWIGSBURG)	D
PARURE DE COIFFE	ESSLINGEN-SIRNAU	D
PENDENTIF	INS (BERNE), TUMULUS N° 6	CH
PENDENTIF	JEGENSTORF, HURST (BERNE), TUMULUS N° 6	CH
PERLE(S)	DIARVILLE (54), TUMULUS N° 3	F
PERLE(S)	INS (BERNE), TUMULUS N° 6	CH
PERLE(S)	INS (BERNE), TUMULUS N° 6	CH
PERLE(S)	JEGENSTORF, HURST (BERNE), TUMULUS N° 6	CH
PERLES	PONTARLIER (39)	F
PERLES	HALLSTATT, GMUNDEN	A
PIERRE DE TOUCHE	CHOISY-AU-BAC (60)	F
RECIPIENT(S)	APREMONT (70)	F
RECIPIENT(S)	BAD-CANNSTATT, STUTTGART	D
RECIPIENT(S)	"HOCHDORF", EBERDINGEN (LUDWIGSBURG)	D

<b>OBJET</b>	<b>LIEU</b>	<b>PAYS</b>
RECIPIENT(S)	VIX (21)	F
RECIPIENT(S)	WEHRINGEN (AUGSBOURG) TUMULUS N° 8	D
TORILLON(S)	HALLSTATT, GMUNDEN	A
TORILLON(S)	HALLSTATT, GMUNDEN	A
TORILLON(S)	HALLSTATT, GMUNDEN	A
TORILLON(S)	HART AN DER ALZ, ALTÖTTING	D
TORQUE(S)	ALLENLÜFTEN, MÜHLENBERG (FRIBOURG)	CH
TORQUE(S)	APREMONT (70)	F
TORQUE(S)	APREMONT (70)	F
TORQUE(S)	BAD-CANNSTATT, STUTTGART	D
TORQUE(S)	BAD-CANNSTATT, STUTTGART	D
TORQUE(S)	CHATONNAYE (FRIBOURG)	CH
TORQUE(S)	DÜDINGEN (GUIN)	CH
TORQUE(S)	DUSSLINGEN (TÜBINGEN)	D
TORQUE(S)	ENSISHEIM (68)	F
TORQUE(S)	GISSÜBEL-TALHAU, HUNDERSINGEN	D
TORQUE(S)	GUNZWIL-ADISWIL (LUCERNE)	CH
TORQUE(S)	HATTEN (ALSACE, 67)	F
TORQUE(S)	HERMRINGEN (FRIBOURG)	CH
TORQUE(S)	"HOCHDORF", EBERDINGEN (LUDWIGSBURG)	D
TORQUE(S)	KAPPEL-AM-RHEIN	D
TORQUE(S)	PAYERNE-ROVEREIX (FRIBOURG)	CH
TORQUE(S)	SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS (38)	F
TORQUE(S)	UTTENDORF (AUTRICHE)	A
TORQUE(S)	VIX (21)	F

### OBJETS DE LA SECONDE PERIODE

<b>OBJET</b>	<b>MATIERE</b>	<b>LIEU</b>	<b>PAYS</b>
ANNEAU(X)	OR	BAD-DÜRKHEIM, NEUSTADT	D
ANNEAU(X)	OR	DIARVILLE (54)	F
ANNEAU(X)	OR	HLOUBEETIN, PRAGUE	TC
ANNEAU(X)	OR	HOSTOMICE	TC
ANNEAU(X)	OR	HRADISTE (PISEK)	TC
ANNEAU(X)	OR	JENISUV UJEZD	TC
ANNEAU(X)	OR	SKALICE, TABOR (BOHEME)	TC
ANNEAU(X)	OR	SKALICE, TABOR	TC

<b>OBJET</b>	<b>MATIERE</b>	<b>LIEU</b>	<b>PAYS</b>
ANNEAU(X)	OR	ZIZKOV, PRAGUE	TC
ANNEAU(X)	Pb pl OR	HILLESHEIM, DAUN	D
BAGUE(S)	BR. pl OR	MÜNSINGEN "RAIN"	CH
BAGUE(S)	BR. pl OR	WORB (BERNE)	CH
BAGUE(S)	OR	BELP	CH
BAGUE(S)	OR	BÜMPLIZ (BERNE)	CH
BAGUE(S)	OR	DOBOVA	SLOV
BAGUE(S)	OR	ETOY (VAUD)	CH
BAGUE(S)	OR	HALLEIN, DÜRRNBERG (SALZBOURG)	A
BAGUE(S)	OR	HORGEN	CH
BAGUE(S)	OR	HOROVICE	TC
BAGUE(S)	OR	KIRCHENTHURNEN	CH
BAGUE(S)	OR	LE MESNIL-LES-HURLUS (51)	F
BAGUE(S)	OR	MÜNSINGEN	CH
BAGUE(S)	OR	MÜNSINGEN	CH
BAGUE(S)	OR	MÜNSINGEN	CH
BAGUE(S)	OR	MÜNSINGEN	CH
BAGUE(S)	OR	MÜNSINGEN	CH
BAGUE(S)	OR	MÜNSINGEN	CH
BAGUE(S)	OR	MÜNSINGEN	CH
BAGUE(S)	OR	MURI (BERNE)	CH
BAGUE(S)	OR	OBERHOFEN (THOUNE)	CH
BAGUE(S)	OR	REINHEIM (SARRE)	D
BAGUE(S)	OR	RODENBACH, KAISERLAUTERN	D
BAGUE(S)	OR	SOMME-BIONNE (51)	F
BAGUE(S)	OR	SPIEZ-SPIEZMOOS	CH
BAGUE(S)	OR	SPITALACKER (BERNE)	CH
BAGUE(S)	OR	STETTLEN-DEISSWIL	CH
BAGUE(S)	OR	THOLEY, ST WENDEL	D
BAGUE(S)	OR	WEITBRUCH (67)	F
BAGUE(S)	OR	WORB (BERNE)	CH
BAGUE(S)	OR	WORB (BERNE)	CH
BAGUE(S)	OR	ZERF, SAARBURG	D
BAGUE(S)	OR [+Ag]	HALLEIN, DÜRRNBERG (SALZBOURG)	A
BAGUE(S)	OR [+Ag]	HORGEN	CH
BAGUE(S)	OR [+Ag]	MURI (BERNE)	CH
BOUCLE(S)	OR	DIARVILLE (54)	F
BOUCLE(S)	OR	DIARVILLE (54)	F
BOUCLE(S)	OR	HRADISTE (PISEK)	TC
BOUCLE(S)	OR	LEIPFERDINGEN, DANAUESCHINGEN	D

OBJET	MATIERE	LIEU	PAYS
BOUCLE(S)	OR	MILLAU (12) La Granède	F
BOUCLE(S)	OR	MILLAU (12) La Granède	F
BOUCLE(S)	OR	MILLAU (12) La Granède	F
BOUCLE(S)	OR	MILLAU (12) La Granède	F
BOUCLE(S)	OR [+Ag]	BONSTETTEN	CH
BOUCLE(S)	OR [+Ag]	KIRCHLINDACH	CH
BOUCLE(S)	OR [+Ag]	WOHLEN-MURZELEN	CH
BRACELET	OR	MOLESME (21 ou 89)	F
BRACELET(S)	OR	BAD-DÜRKHEIM, NEUSTADT	D
BRACELET(S)	OR	BAD-DÜRKHEIM, NEUSTADT	D
BRACELET(S)	OR	HALLEIN, DÜRRNBERG (SALZBOURG)	A
BRACELET(S)	OR	HALLEIN, DÜRRNBERG (SALZBOURG)	A
BRACELET(S)	OR	HRADISTE, PISEK (BOHEME)	TC
BRACELET(S)	OR	HRADISTE, PISEK	TC
BRACELET(S)	OR	"LA GORGE-MEILLET"(51)	F
BRACELET(S)	OR	MONTANS (81)	F
BRACELET(S)	OR	REINHEIM (SARRE)	D
BRACELET(S)	OR	RODENBACH, KAISERLAUTERN "Fuchsübel"	D
BRACELET(S)	OR	SCHALUNEN	CH
BRACELET(S)	OR	SCHWARZENBACH TUMULUS N° 2	D
BRACELET(S)	OR	THOLEY, ST WENDEL (RH.-PAL.)	D
BRACELET(S)	OR	VOKOVICE, PRAGUE	TC
BRACELET(S)	OR	WALDALGESHEIM (RH.-PAL.)	D
BRACELET(S)	OR	WALDALGESHEIM (RH.-PAL.)	D
BRACELET(S)	OR	ZERF, SAARBURG	D
BRACELET(S)	OR [+Ag]	ERSTFELD (URI)	CH
BRACELET(S)	PI pl OR	HILLESHEIM, DAUN	D
CASQUE	BR/Fe pl OR	AMFREVILLE (27)	F
CASQUE	OR	AGRIS (16)	F
FEUILLE(S)	BR PL. OR	AUVERS-SUR-OISE (95)	F
FEUILLE(S)	BR PL. OR	BESCHEID, TREVES	D
FEUILLE(S)	BR PL. OR	HOCHSCHEID, BERNKASTELL-WITTLICH	D
FEUILLE(S)	BR pl. OR	CHLUM	TC
FEUILLE(S)	Fe pl OR	HOPPSTÄDTEN, BIRKENFELD	D
FEUILLE(S)	Fe pl OR	HOPPSTÄDTEN, BIRKENFELD	D
FEUILLE(S)	OR	BAD-DÜRKHEIM, NEUSTADT	D
FEUILLE(S)	OR	DIARVILLE (54)	F
FEUILLE(S)	OR	DIARVILLE (54)	F
FEUILLE(S)	OR	EIGENBILZEN, LIMBOURG	B
FEUILLE(S)	OR	FERSCHWEILER, BITBURG	D

<b>OBJET</b>	<b>MATIERE</b>	<b>LIEU</b>	<b>PAYS</b>
FEUILLE(S)	OR	HALLEIN, DÜRRNBERG (SALZBOURG)	A
FEUILLE(S)	OR	HALLEIN, DÜRRNBERG (SALZBOURG)	A
FEUILLE(S)	OR	HOROVICE	TC
FEUILLE(S)	OR	HRADISTE, PISEK	TC
FEUILLE(S)	OR	REINHEIM	D
FEUILLE(S)	OR	REINHEIM "HUMARICH"	D
FEUILLE(S)	OR	SCHWARZENBACH TUMULUS N° 2	D
FEUILLE(S)	OR	SCHWARZENBACH TUMULUS N° 2	D
FEUILLE(S)	OR	SKALICE, TABOR	TC
FEUILLE(S)	OR	UITIKON-ÜETLIBERG	CH
FEUILLE(S)	OR	WALDGALLSCHEID (RH.-PAL)	D
FEUILLE(S)	OR [+Ag]	BESCHEID, TREVES	D
FIBULE(S)	BR pl OR	HOCHSCHEID, BERNKASTELL-WITTLICH	D
FIBULE(S)	OR	DIARVILLE (54)	F
FIBULE(S)	OR	DIARVILLE (54)	F
FIBULE(S)	OR	HOROVICE (BOHEME)	TC
FIBULE(S)	OR	LA CROIX-EN-CHAMPAGNE (51)	F
FIBULE(S)	OR	LA CROIX-EN-CHAMPAGNE (51)	F
FIBULE(S)	OR	LA CROIX-EN-CHAMPAGNE (51)	F
FIBULE(S)	OR	LA VEUVE (51)	F
FIBULE(S)	OR	LA VEUVE (51)	F
FIBULE(S)	OR	LA VEUVE (51)	F
FIBULE(S)	OR	REINHEIM (SARRE)	D
FIBULE(S)	OR	REINHEIM (SARRE)	D
FIBULE(S)	OR	REINHEIM (SARRE)	D
FIBULE(S)	OR	REINHEIM (SARRE)	D
FIBULE(S)	OR	REINHEIM (SARRE)	D
FIBULE(S)	OR	SAINT-SULPICE (VAUD)	CH
FIBULE(S)	OR	SOPRON (HONGRIE)	HU
FIBULE(S)	OR	UITIKON-ÜETLIBERG	CH
FIBULE(S)	OR	WARGEMOULIN (51)	F
FIBULE(S )	OR [+Ag]	HALLEIN, DÜRRNBERG (SALZBOURG)	A
FILIGRANES	OR	"LE TUCHEY", LANOUAILLE (24)	F
PARURE DE COIFFE	OR	BEINE-L'ARGENTELLE (51)	F
PARURE DE COIFFE	OR	BOUY (51)	F
PARURE DE COIFFE	OR	CAUREL (51)	F
PARURE DE COIFFE	OR	FONTAINE-SUR-COOLE (51)	F
PARURE DE COIFFE	OR	HALLEIN, DÜRRNBERG (SALZBOURG)	A
PARURE DE COIFFE	OR	HALLEIN, DÜRRNBERG (SALZBOURG)	A
PARURE DE COIFFE	OR	JUNIVILLE (08)	F

<b>OBJET</b>	<b>MATIERE</b>	<b>LIEU</b>	<b>PAYS</b>
PARURE DE COIFFE	OR	JUVIGNY (51)	F
PARURE DE COIFFE	OR	"LA GORGE-MELLET", (51)	F
PARURE DE COIFFE	OR	"LES JOGASSES", CHOUILLY (51)	F
PARURE DE COIFFE	OR	MAEGSTUB (67)	F
PARURE DE COIFFE	OR	MARSON (51)	F
PARURE DE COIFFE	OR	OHLUNGEN (67)	F
PARURE DE COIFFE	OR	OULCHY (02)	F
PARURE DE COIFFE	OR	RECY (51)	F
PARURE DE COIFFE	OR	SAINT-JEAN-SUR-TOURBE (51)	F
PARURE DE COIFFE	OR	SKALICE, TABOR	TC
PARURE DE COIFFE	OR	TRUGNY (02)	F
PARURE DE COIFFE	OR	WARGEMOULIN (51)	F
PARURE DE COIFFE	OR [+Ag]	WORB (BERNE)	CH
PARURE DE COIFFE	OR	HRADISTE (PISEK)	TC
PERLE(S)	OR	DIARVILLE (54)	F
PERLE(S)	OR	DIARVILLE (54)	F
RECIPIENT(S)	OR	REINHEIM	D
RECIPIENT(S)	OR	REINHEIM	D
TORILLON(S)	OR	HRADISTE (PISEK)	TC
TORILLON(S)/FIL(S)	OR	BRAGNY (71)	F
TORILLON(S)/FIL(S)	OR	BRAGNY (71)	F
TORQUE(S)	BR. pl OR	BAD-DÜRKHEIM, NEUSTADT	D
TORQUE(S)	OR	BESSERINGEN SARRE	D
TORQUE(S)	OR	BLERE (CIVRAY-DE-TOURAIN-37)	F
TORQUE(S)	OR	BOURANTON "Michaulot" (10)	F
TORQUE(S)	OR	FENOUILLET (31)	F
TORQUE(S)	OR	FENOUILLET (31)	F
TORQUE(S)	OR	FENOUILLET (31)	F
TORQUE(S)	OR	GORNI CIBAR	BUL
TORQUE(S)	OR	KOSD (NOGRAD)	HU
TORQUE(S)	OR	MONTANS (81)	F
TORQUE(S)	OR	MYJAVA	TC
TORQUE(S)	OR	REINHEIM	D
TORQUE(S)	OR	WALDALGESHEIM	D
TORQUE(S)	OR [+Ag]	ERSTFELD (URI)	CH
TORQUE(S)	OR	[BELGIQUE]	B
TORQUE(S)	OR	[HONGRIE]	HU

## OBJETS DE LA TROISIEME PERIODE

OBJET	MATIERE	LIEU	PAYS
ANNEAU(X)	OR	DÜREN (RH.-PAL.)	D
ANNEAU(X)	OR	HLOUBEETIN, PRAGUE	TC
ANNEAU(X)	OR	HOSTOMICE (BOHEME)	TC
ANNEAU(X)	OR	JENISUV UJEZD (BOHEME)	TC
ANNEAU(X)	OR	NIEDERZIER	D
ANNEAU(X)	OR	SAINT-LOUIS (68)	F
ANNEAU(X)	OR	SNETTISHAM (NORFOLK)	UK
ANNEAU(X)	OR	STRADONICE	TC
ANNEAU(X)	OR	STRADONICE	TC
ANNEAU(X)	OR	STRADONICE	TC
ANNEAU(X)	OR	STRADONICE	TC
ANNEAU(X)	OR	ZIZKOV, PRAGUE	TC
ANNEAUX	OR	ALESIA (21)	F
BAGUE(S)	OR	FLERE-LA-RIVIERE (36)	F
BAGUE(S)	OR	HORGEN	CH
BAGUE(S)	OR	KOSD (NOGRAD)	HU
BAGUE(S)	OR	MURI (BERNE)	CH
BAGUE(S)	OR	STRADONICE	TC
BAGUE(S)	OR	STRADONICE	TC
BOUCLE(S)	OR [+Ag]	OBFELDEN-LUNNERN	CH
BRACELET(S)	OR	AURILLAC (15) ou CORDES (81)	F
BRACELET(S)	OR	FRAIRE	B
BRACELET(S)	OR	KOSD (NOGRAD)	HU
BRACELET(S)	OR	LASGRAISSES (81)	F
BRACELET(S)	OR	MONTGOBERT, SOUCY (02)	F
BRACELET(S)	OR	NIEDERZIER	D
BRACELET(S)	OR	VOKOVICE, PRAGUE	TC
BRACELET(S)	OR	VUKOVAR	CR
BRACELET(S)	OR	VUKOVAR	CR
FEUILLE(S)	OR	SZARAZD-REGÖLY (TOLNA)	HU
FEUILLE(S)	OR [+Ag]	THOUNE-ALLMENDINGEN	CH
FEUILLE(S)	OR [+Ag]	THOUNE-ALLMENDINGEN	CH
FIBULE(S)	OR	STRADONICE	TC
FIBULE(S)	OR	STRADONICE	TC
FILIGRANES	OR	SZARAZD-REGÖLY (TOLNA)	HU
LINGOT(S)	OR	TAYAC (33)	F
MONNAIE(S)	ETAIN	SNETTISHAM (NORFOLK)	UK
MONNAIE(S)		GRAND-SAINT-BERNARD	F
MONNAIE(S)	OR	(BEAUGEOIS) (49)	F

<b>OBJET</b>	<b>MATIERE</b>	<b>LIEU</b>	<b>PAYS</b>
MONNAIE(S)	OR	FRAIRE	B
MONNAIE(S)	OR	FRASNES-LES-BUISSENAL	B
MONNAIE(S)	OR	NIEDERZIER	D
MONNAIE(S)	OR	SAINT-LOUIS (68)	F
MONNAIE(S)	OR	SNETTISHAM (NORFOLK)	UK
MONNAIE(S)	OR	SNETTISHAM (NORFOLK)	UK
MONNAIE(S)	OR	TAYAC (33)	F
PENDENTIF	OR	SISAK	CR
PENDENTIF	OR	SISAK	CR
PENDENTIF	OR	SZARAZD-REGÖLY (TOLNA)	HU
PENDENTIF	OR [+Ag]	OBFELDEN-LUNNERN	CH
PERLE(S)	OR	SZARAZD-REGÖLY (TOLNA)	HU
TORILLON(S)	OR	TAYAC (33)	F
TORQUE(S) ?	OR	PODMOKOLY (BOHEME)	TC
TORQUE(S)	OR ? Ag. ?	VEL'KY BYSTERC	TC
TORQUE(S)	OR	BEAUGEOIS (49)	F
TORQUE(S)	OR	FRASNES-LES-BUISSENAL,	B
TORQUE(S)	OR	GAJIC (HERCZEGMAROK)	HU
TORQUE(S)	OR	LASGRAISSES (81)	F
TORQUE(S)	OR	MASCHALM (SALZBOURG)	A
TORQUE(S)	OR	MONTGOBERT (SOUCY-02)	F
TORQUE(S)	OR	NIEDERZIER	D
TORQUE(S)	OR	OPLOTY (OBLAT)	TC
TORQUE(S)	OR	POMMEREUL	B
TORQUE(S)	OR	SHAW HILL, NEW CAIRNUIR	UK
TORQUE(S)	OR	SISAK	CR
TORQUE(S)	OR	SISAK	CR
TORQUE(S)	OR	SNETTISHAM (NORFOLK)	UK
TORQUE(S)	OR	SNETTISHAM (NORFOLK)	UK
TORQUE(S)	OR	TAYAC (33)	F
TORQUE(S)	OR [+Ag]	BROIGHTER (DERRY)	IR
TORQUE(S)	OR [+Ag]	MAILLY-LE-CAMP (10)	F
TORQUE(S)	OR [+Ag]	OBFELDEN-LUNNERN	CH
TORQUE(S)	OR [+Ag]	SAINT-LOUIS (68)	F
TORQUE(S)	OR [+Ag]	SNETTISHAM (NORFOLK)	UK
TORQUE(S)	OR [Cu, Sn]	SNETTISHAM (NORFOLK)	UK
TRESOR	OR	SNETTISHAM (NORFOLK)	UK
TRESOR	OR	TAYAC (33)	F

## TORQUES MONETAIRES

MONNAIE	METAL	ATTRIBUTION	PERIODE	B. N.	LA TOUR	SCHEERS	DROIT	REVERS	TORQUE
BRONZE FRAPPE	Ae	VELIOCASSES		7280-7283					
BRONZE FRAPPE	Ae	AMBIENS		8472	XXXIII, 8472	N° 65, p. 524	ORANT(E)	CAVALIER A G.	TORQUE PORTE, OMBILIC, ROSACE
BRONZE FRAPPE	Ae	AMBIENS	1er s. av. J.-C.	8442-8444, 84501-8451	XXXIII, 8442	N° 80e, p. 541	SANGLIER A DR.	CAVALIER A G	TORQUE BRANDI, ANNELET
BRONZE FRAPPE	Ae	AMBIENS ?	1er s. av. J.-C.	8532-8533	XXXIV, 8534	N° 62, p. 516	TETE A DR.	CHEVAL A DR.	TORQUE PORTE, TORQUE CITE, TRESSE
PERSON.COURANT	Ae	AMBIENS	1er s. av. J.-C.	7253-7331	XXIX, 7258-7331	N° 163, p. 672	PERSONNAGE A DR.	ANDROCEPHALE A DR.	TORQUE BRANDI
BRONZE FRAPPE	Ae	AMBIENS	1er s. av. J.-C.	8427-8429	XXXIII, 8427	N° 78, p. 534	TETE DIADEMEE A G.	CHEVAL A DR.	TORQUE PORTE, CROIX TREFLEE, ANNELET
	Ae	ATREBATES GB	10 av. J.-C.-10 ap. J.-C.				TETE A G.	VICTOIRE	TORQUE BRANDI
BRONZE FRAPPE	Ae	BITURIGES		4278				CHEVAL A G.	TORQUE CITE (SEGM. BOULETE)
BRONZE FRAPPE	Ae	BITURIGES	1er s. av. J.-C.	4154-56, 59, 66, 69, 71, 77-78, 80, 83, 85, 90, 92	XIV, 4177, 80,	Hucher, 80, 2 83, 90	TETE A G.	CHEVAL A G.	TORQUE PORTE (AV) ?
BRONZE FRAPPE	Ae	BITURIGES CUBI	ante 52 av. J.-C.	7988-7981	XXXII, 7988-7981		TETE A G.	AIGLE A G.	TORQUE PORTE, ANNELET, OMBILIC
BRONZE FRAPPE	Ae	BITURIGES CUBI	ante 52 av. J.-C.	8000	XXXII, 8000		TETE A G.	AIGLE A G.	TORQUE PORTE ?
BRONZE FRAPPE	Ae	CARNUTES		6132	XIX, 6132		TETE A G.	AIGLE A DR.	TORQUE CITE, ROUELLE
BRONZE	Ae	DUROTRIGES	10-45 ap. J.-C.		VAN ARSDELL, 1989, 1334-1, 1335-1, 1336-1		TETE A DR.	GLOBULES+TORQUE	TORQUE CITE
BRONZE FRAPPE	Ae	INCERTAINE		7979	XXXII, 7979		TETE A DR.	CHEVAL A DR.	TORQUE PORTE, ROSACE
BRONZE FRAPPE	Ae	LEXOVIENS	1er s. av. J.-C.	7147 a			TETE DE FACE	CHEVAL A DR.	TORQUE PORTE, TRESSE, ROUELLE
BRONZE FRAPPE	Ae	LEXOVIENS	1er s. av. J.-C.	7159			ROSACE	AIGLE A G.	MAGISTRAT(S), ROSACE
BRONZE ROVECA	Ae	MELDES		7660 (7631-7700)	XXXI, 7660	N° 28, p. 388-389	TETE DIADEMEE A G.	CHEVAL A G.	TORQUE PORTE, (AMPHORE)
BRONZE KRACCCUS	Ae	REMES		8085	XXXII, 8085	N° 149, p. 638	TETE DIADEMEE A DR.	CHEVAL A G.	TORQUE PORTE
BRONZE ATESOS	Ae	REMES	1er s. av. J.-C.	8084	XXXII, 8084	N° 148, p. 637	TETE DIADEMEE A DR.	TAUREAU A G.	TORQUE PORTE
A. HIR. IMP.	Ae	REMES ?	1er s. av. J.-C.	8086-8094	XXXII, 8086, 92, 94	N° 153, p. 648	BUSTE A DR.	LION A DR.	TORQUE PORTE
ATISIOS REMOS	Ae	REMES	1er s. av. J.-C.	8054-8083	XXXII, 8054, 8082	N° 147, p. 633-634	TETE A G.	LION A G.	TORQUE PORTE
A. HIR. IMP.	Ae	REMES ?	1er s. av. J.-C.	8086-8094	XXXII, 8086, 92, 94	N° 153, p. 648	TETE A DR.	LION A DR.	TORQUE PORTE
ATISIOS REMOS	Ae	REMES	1er s. av. J.-C.	8054-8083	XXXII, 8054, 8082	N° 147, p. 633-634	TETE A G.	LION A G.	TORQUE PORTE
ATISIOS REMOS	Ae	REMES	1er s. av. J.-C.	8054-8083	XXXII, 8040		3 BUSTES A G.	BIGE A G.	TORQUE PORTE, OMBILIC
BRONZE FRAPPE	Ae	RUTENES	La Tène 3D	4383	XIII, 4383		TETE A DR.	CAVALIER A DR.	TORQUE BRANDI
BRONZE FRAPPE	Ae	SUESSIONS	ante 52 av. J.-C.	7729 (7717-7737)	XXXI, 7729	N° 155, p. 654-655	TETE A G.	CHEVAL A DR.	TORQUE PORTE ? PERLE, SANGLIER

MONNAIE	METAL	ATTRIBUTION	PERIODE	B. N.	LA TOUR	SCHEERS	DRUIT	REVERS	TORQUE
BRONZE FRAPPE	Ae	SUESSIONS	ante 52 av. J.-C.	7737 (7717-7737)	XXXI, 7737	N° 155, p. 654-655	TETE A G.	CAVALIER A DR.	TORQUE PORTE, SANGLIER
BRONZE FRAPPE	Ae	SUESSIONS ?		7701-7712	XXXI, 7704	N° 156, p. 657-8	BUSTE A G.	CHEVAL A DR.	TORQUE PORTE, PENTAGRAMME
BRONZE EIVICIAC	Ae	SUESSIONS ?	1er s. av. J.-C.	7207-7219	XXIX, 7207	N° 157, p. 659	TETE A DR.	TAUREAU A DR.	TORQUE PORTE, EPI, CROISSANT
BRONZE FRAPPE	Ae	SUESSIONS ?		7708 (7701-7712)	(=XXXI, 7704)	N° 156, p. 657-8	BUSTE A G.	CHEVAL A DR.	TORQUE PORTE, PENTAGRAMME
SVTICOS/RATVMACOS	Ae	VELIOCASSES	84-76 av. J.-C.	7354-7372	XXIX-XXX, 7356, 57, 60, 63, 67, 70, 72	N° 164, p. 679	TETE DIADEMEE A DR. BIGE		TORQUE PORTE
FORRER 342	Ag	(HESSE)	post 100-89 av. J.-C.	9388-9392	XXXVIII, 9388	N° 56, p. 503-504, 118	TETE A DR.	PERSONNAGE	TORQUE BRANDI, TRESSE
FORRER 351	Ag	(RH.-PAL.)	1ère 1/2 1er s. av. J.-C.	9396(9393-9399)	XXXVIII, 9396	N° 57, p. 506	PERSONNAGE DANSANT	CHEVAL A DR.	TORQUE BRANDI
ATEVLA/VLATOS	Ag	BELGES	52-45 av. J.-C.	7185-7202 7191	XXIX, 7186-7187, N° 41, p. 469, 111-112		BUSTE A G.	TAUREAU A DR.	TORQUE PORTEAU DR., MAGISTRAT(S)
CVPINIACO/VLATO	Ag	BELGES ?		7203-7206	XXIX, 7203-7204	N° 44, p. 480	TETE A DR.	CHEVAL A G.	TORQUE PORTE, MAGISTRAT(S)
TETRADRACHME	Ag	CELTES DE L'EST	début 1er s. av. J.-C. ?			PINK n° 169	TETE LAUREE A DR.	CAVALIER A DR.	TORQUE BRANDI
TETRADRACHME	Ag	CELTES DE L'EST	début 1er s. av. J.-C. ?			PINK n° 469-470	TETE DIADEMEE A DR.	CAVALIER A G.	TORQUE BRANDI
TETRADRACHME	Ag	CELTES DE L'EST	début 1er s. av. J.-C. ?			PINK n° 463	TETE DIADEMEE A DR.	CAVALIER A G.	TORQUE BRANDI
TETRADRACHME	Ag	CELTES DE L'EST	début 1er s. av. J.-C. ?			PINK n° 114	TETE A DR. (BARBUE)	CAVALIER A G.	TORQUE BRANDI
TETRADRACHME	Ag	CELTES DE L'EST	début 1er s. av. J.-C. ?			PINK n° 170	TETE LAUREE A DR.	CAVALIER A G.	TORQUE BRANDI
TETRADRACHME	Ag	CELTES DE L'EST	début 1er s. av. J.-C. ?			PINK n° 165-166	TETE LAUREE A DR.	CAVALIER A G.	TORQUE BRANDI
	Ag	CORIELTAUVI	55-45 av. J.-C.				SANGLIER A DR.	CHEVAL A G.	TORQUE CITE
	Ag	DANUBE INFERIEUR		9835	XLVIII, 9835		TETE A G.	CAVALIER A G.	TORQUE PORTE
	Ag	GAULOIS DE L'EST					TETE A G.	CHEVAL A DR.	TORQUE PORTE
	Ag	HELVIENS	1er s. av. J.-C.	4031 (4028-4033)			BUSTE A DR.	LION A DR.	TORQUE PORTE
	Ag	ICENI	45-50 ap. J.-C.				EMBLEME 2 CROISSANTS + 2 TORQUES	CHEVAL A DR.	TORQUE CITE, ROSACE
	Ag	ICENI	50-55 ap. J.-C.				EMBLEME 2 CROISSANTS + 2 TORQUES ?	CHEVAL A DR.	TORQUE CITE, ROSACE
	Ag	INCERTAINE		6946	XXIV, 6946		TETE A DR.	CAVALIER A DR.	TORQUE CITE, SEGMENT BOULETE, ROSACE
	Ag	INCERTAINE DE L'EST	9414					CAVALIER A DR.	TORQUE BRANDI, SEGMENT BOULETE
ROVECA	Ag	MELDES		7633-7634, 7713	XXXI, 7633, 7713,	N° 28, p. 386	TETE A G.	CAVALIER A DR.	TORQUE PORTE, EPEE
SENODON/CALEDV	Ag	(N/W Bassin paris. ?)	52-45 av. J.-C.	7177-7184 7181-7182	XXIX, 7177, N° 42, p. 476, 111-112		TETE DIADEMEE A G.	CHEVAL A G.	TORQUE PORTE

MONNAIE	METAL	ATTRIBUTION	PERIODE	B. N.	LA TOUR	SCHEERS	DROIT	REVERS	TORQUE
SENODON/CALEDV	Ag	(N/W Bassin paris. ?)	52-45 av. J.-C.	7178 (7177-7184)	(=XXIX, 7177, 7181-7182)	N° 42, p. 476, 111-112	TETE DIADEMEE A G.	CHEVAL A G.	TORQUE PORTE
TETRADRACHME	Ag	NORIQUE					TETE LAUREE A G.	CAVALIER A G.	TORQUE BRANDI
M.A LA CROIX	Ag	PETROCORES	La Tène D1			PROKISCH 1993	TETE A G.	CANTONS	TORQUE CITE
M.A LA CROIX	Ag	RUTENES	La Tène D1	3467, 3464	X, 3467, 3464		TETE A G.	CANTONS	TORQUE CITE, ROUELLE, HACHE
	Ag	SUESSIONS	50-40 av. J.-C.	7949	XXXII, 7949	N° 27, p. 376-377	TETE A G.	CAVALIER A G.	TORQUE PORTE, OMBILIC
CRICIRV	Ag	SUESSIONS	1er s. av. J.-C.	7946-7950	XXXII, 7941, 45, 46, 49	N° 27, p. 376	BUSTE A G.	CHEVAL	TORQUE PORTE, RAMEAU
STATERE	Ag al.	CENOMANS ?	1er s. av. J.-C.	6524 (6523-6524)	XXI, 6524		TETE LAUREE A DR.	ANDROCEPHALE A G.	TORQUE BRANDI
REGENBOGENSCH. BOULETE	Au	ALLEMAGNE MEE.		9422	XXXIX, 9422		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE, SEGMENT
REGENBOGENSCH. BOULETE	Au	ALLEMAGNE MER.		9424	XXXIX, 9424		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE, SEGMENT
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MER.			XXXIX, RN, 1863, V, 20		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE, LYRE, SEGMENT BOULETE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.		9435	XXXIX, 9435		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE, LYRE, SEGMENT BOULETE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.			XXXIX, V, 24		FLAN LISSE		TORQUE CITE, LYRE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.			XXXIX, R.N., 1863, V, 25		"LYS"		TORQUE CITE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.		9421	XXXIX, 9421		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.		9432	XXXIX, 9432		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.		9427	XXXIX, 9427		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE ?
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.		9429	XXXIX, 9429		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.		9428	XXXIX, 9428		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.		9433	XXXIX, 9433		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.		9426	XXXIX, 9426		FLAN LISSE	GLOBULES	TORQUE CITE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.			XXXIX, R.N., IV, 13		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.			XXXIX, R.N., IV, 14		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR.		9430	XXXIX, 9430		ARC-EN-CIEL	GLOBULES	TORQUE CITE
QUART DE STATERE	Au	ALLEMAGNE MÉR.		9454	XL, 9454		TETE ?		SEGMENT BOULETE
REGENBOGENSCH.	Au	ALLEMAGNE MÉR./BOIENS		(= 9429 ? )			AIGLE A DR.	GLOBULES	TORQUE CITE
QUART DE STATERE	Au	AMBIENS ?		8535-8536	XXXIV, 8535	N° 12, p. 297	TETE A G.	CHEVAL A DR. ?	TORQUE PORTE ?
QUART DE STATERE	Au	AMBIENS	11e s. av. J.-C.	8390	XXXIII, 8390	N° 4, p. 232	TETE DIADEMEE	CHEVAL A G.	TORQUE BRANDI
STATERE	Au	AMBIENS	La Tène C 2/2 Ille/ 1/2 Ile s. av. J.-C.	8389 (cf. 8390, 10379=10303A)	XXXIII, 8389-90, 10379	N° 4, p. 29, 231-232	TETE DIADEMEE	BIGE	TORQUE BRANDI (RV), BOUCLIER

MONNAIE	METAL	ATTRIBUTION	PERIODE	B. N.	LA TOUR	SCHEERS	DROIT	REVERS	TORQUE
LEMISTATERE	Au	(AMBIENS ?)	La Tène C 2/2 Ille/ 1/2 Ile s. av. J.-C.	8389 (cf. 8390, 10379=10303A) 10379	XXXIII, 8389-90,	N° 4, p. 29, 231-232	TETE DIADEMEE	BIGE	TORQUE BRANDI (RV), BOUCLIER
QUART DE STATERE	Au	(AMBIENS ?)	Ile s. av. J.-C.	8389 (cf. 8390, 10379=10303A) 10379	XXXIII, 8389-90, 10379	N° 4, p. 231-232	TETE DIADEMEE	CHEVAL A G.	TORQUE BRANDI (RV), BOUCLIER
QUART DE STATERE	Au	(AMBIENS ?)	La Tène C 2/2 Ille/ 1/2 Ile s. av. J.-C.	8390 (cf. 8389, 10379)		N° 4, p. 29, 231-232	TETE DIADEMEE	BIGE	TORQUE BRANDI (RV), BOUCLIER
STATERE UNIFACE	Au	AMBIENS	65 av. J.-C.	8707 (8703-8721)	XXXV, 8707	N° 334-335, p. 151-	152 (LISSE)	CHEVAL A DR.	TORQUE CITE ?
STATERE	Au	AMBIENS	La Tène C 2/2 Ille/ 1/2 Ile s. av. J.-C.	10379=10303A (cf. 8389-8390) 10379	XXXIII, 8389-90,	N° 4, p. 29, 231-232	TETE DIADEMEE A DR.	BIGE A G. (CAVALIERE)	TORQUE BRANDI (RV), BOUCLIER
STATERE	Au	ARVERNES		3779			TETE A G.	CHEVAL A G.	TORQUE CITE, CROISSANT
STATERE	Au	BITURIGES	Ier s. av. J.-C.	4196	XIV, 4196	Nash, 471	TETE A G.	CHEVAL A G.	TORQUE PORTE ?
STATERE	Au	DIABLINTES	Ier s. av. J.-C.	6493			TETE DIADEMEE A DR.	ANDROCEPHALE A DR.	TORQUE BRANDI, CANTHARE
STATERE	Au	CANTII	35-30 av. J.-C.				LISSE AVEC 3 BANDES	CHEVAL A DR.	TORQUE CITE ?
QUART DE STATERE	Au	CANTII	35-30 av. J.-C.				LISSE AVEC 3 BANDES	CHEVAL A DR.	TORQUE CITE ?
STATERE	Au	CENTRE-OUEST	La Tène C2/D1 Ile s. av. J.-C.				TETE LAUREE A DR.	BIGE A DR.	TORQUE BRANDI ?
QUART DE STATERE	Au	CENTRE-OUEST	La Tène C2/D1 Ile s. av. J.-C.				TETE LAUREE A DR.	BIGE A DR.	TORQUE BRANDI ?
STATERE	Au	CORIOSOLITES		6685			TETE A DR.	ANDROCEPHALE A DR.	TORQUE BRANDI, LYRE
STATERE	Au	EDUENS	Ile s. av. J.-C.	3672			TETE LAUREE A DR.	BIGE A DR.	TORQUE BRANDI, CROISSANT, TRISCELE
QUART DE STATERE	Au	INCERTAINE		6924	XXIV, 6924		TETE A DR.	CAVALIER A DR.	TORQUE BRANDI
QUART DE STATERE	Au	INCERTAINE		6924 ?	XXIV, 6924 ?		TETE A DR.	CAVALIER A DR.	TORQUE BRANDI
GLOBULE	Au	N.-E. Bassin Parisien	7374-7387			N° 15, p. 308			
QUART DE STATERE	Au	NAMNETES	Ier s. av. J.-C.	6721			TETE A DR.	PERSONNAGE DANSANT	TORQUE BRANDI, LITUUS
STATERE	Au	NAMNETES		AUBIN 144 (=6728)			BIGE		TORQUE BRANDI
STATERE	Au	OSISMES		6533	XXI		TETE/TETES COUPEES	ANDROCEPHALE A DR.	TORQUE BRANDI, GENIE AILE, ROSACE
QUART DE STATERE	Au	SUISSE	Ière 1/2 Ile s. av. J.-C.	9373	XXXVIII, 9373		PERSONNAGE A G.	CHEVAL A G.	TORQUE CITE, SEGMENT BOULETE
QUART DE STATERE	Au	UNELLES ?	Ile s. av. J.-C.	6944			TETE A DR.	PERSONNAGE DANSANT	TORQUE BRANDI, TRESSE, EPEE
STATERE	Au	VENETES		6826	XXIII		TETE/TETES COUPEES	ANDROCEPHALE A DR.	TORQUE BRANDI, GENIE AILE, VEXILLUM
STATERE	Au	VENETES		6879	XXIII		TETE/TETES COUPEES	ANDROCEPHALE A DR.	TORQUE BRANDI, GENIE AILE, VEXILLUM
STATERE	Au	VENETES		6885					

MONNAIE	METAL	ATTRIBUTION	PERIODE	B. N.	LA TOUR	SCHEERS	DROIT	REVERS	TORQUE
STATERE	Au	VENETES		6830	XXIII		TETE /TETES COUPEES	ANDROCEPHALE A DR.	TORQUE BRANDI, GENIE AILE,VEXILLUM
STATERE	Au	VENETES		7832					
STATERE	Au	VENETES	1er s. av. J.-C.	6720	XXII		TETE A DR.	CAVALIER A DR.	TORQUE BRANDI
STATERE	Au	VENETES					TETE/TETES COUPEES	ANDROCEPHALE A DR.	TORQUE BRANDI, GENIE AILE,VEXILLUM
	Billon	ARMORICAINS					TETE LAUREE A DR.	ANDROCEPHALE A G.	TORQUE BRANDI
STATERE	Billon	ARMORICAINS					TETE LAUREE A DR.	CAVALIER A DR.	TORQUE BRANDI
STATERE	Billon	DIABLINTES	1er s. av. J.-C.	6493 (6487-6503)			TETE DIADEMEE A DR.	ANDROCEPHALE A DR.	TORQUE BRANDI, CANTHARE
	Billon	PICTONS	1er s. av. J.-C.	4395 (4395-4417)	XIII, 4395		TETE A DR.	ANDROCEPHALE A DR.	TORQUE BRANDI, JOUG, MAIN
	Potin	BELGES ?		7424-7429	XXXII, 7924	N° 210, p. 801	TETE A G.	CHEVAL A DR.	TORQUE CITE ?
	Potin	REMES		8143-8144	XXXII, 8143	N° 192	PERSONNAGE A G.	LION A DR. ?	TORQUE BRANDI, TRESSE
	Potin	REMES	1er s. av. J.-C.	8156 (8145-8157)	XXXII, 8145	N° 194, p. 765, 171	POSITION DU LOTUS	SANGLIER A DR.	TORQUE BRANDI, TRESSE, SERPENT
	Potin	REMES	post 52 av. J.-C.	8124 (8124-8132)	XXXII, 8124	N° 191, p. 748, 170	PERSONNAGE A DR.	ELEPHANT A DR.	TORQUE BRANDI, LITUUS, LANCE
	Potin	SUESSIONS		7862 (7859-7872)	XXXI, 7862	N° 196, p. 772-773	TETE A DR.	CHEVAL A G.	TORQUE PORTE, MORS
	Potin	SUESSIONS		7905-7923	XXXII, 7905	N° 198, p. 778-779	TETE A DR.	SANGLIER A DR.	TORQUE CITE, OMBILIC
	Potin	SUESSIONS		7859-7872	XXXI, 7870	N° 196, p. 772-773	TETE A DR.	CHEVAL A G.	TORQUE PORTE, MORS